

Sommaire

100 - Vie spirituelle

- 120 – Avent 2007
Père Grégory Gay, Supérieur général
- 130 – Lettre du 24 novembre 2007
Sœur Evelyne Franc, Supérieure générale
- 140 – La mission partagée
Père Javier Alvarez, Directeur général
- 141 – Piste pour la reprise spirituelle : « Vous donc, priez ainsi : Notre Père.. »
Père Javier Alvarez, Directeur général

300 Actualité des Provinces

Visite des Supérieurs

320 - Mère Evelyne Franc et Soeur Blanca Libia Tamayo, Conseillère générale : Visite de la Province de Cali (Colombie)
Sœurs Gloria Maria Aguirre et Ana Isabel Parra, Filles de la Charité

321 - Mère Evelyne Franc et Soeur Mariarosa Camminati, Conseillère générale : Visite de la Province de Turin
Sœur Adèle Bollati, Fille de la Charité

Témoignage des Sœurs

330 – Les Filles de la Charité et les Nations Unies
Sœur Germaine Price, Fille de la Charité

331 – Session vincentienne pour les Sœurs d’Amérique Latine et des Caraïbes
La Commission de rédaction

332 – Province d’Albany, New-York : 1^{ère} Rencontre interprovinciale
Sœurs Margaret Scally et Margaret Quinn, Filles de la Charité

333 – Province de France Sud : A Lourdes, la Vierge Marie, la catéchiste de Bernadette Soubirous
Mgr Jacques Perrier, Evêque de Tarbes et Lourdes

400 - Histoire de la Compagnie

Spécial centenaire de la naissance de Mère Guillemain

410 – Mère Suzanne Guillemain, Fille de Dieu, Fille de l’Eglise, Supérieure générale de la Compagnie
VI – Période postconciliaire
Sœur Claire Herrmann, Service des Archives

500 - Table des matières

Avent 2007

À toutes Filles de la Charité

Chères Sœurs,

La Grâce et la Paix de notre Seigneur Jésus-Christ demeurent en vos cœurs maintenant et à jamais !

Une histoire de Noël pour la réflexion sur l'Avent 2007

Comme les années précédentes, j'aimerais commencer la réflexion sur l'Avent par une histoire que j'ai vécue en tant que missionnaire. Réfléchir sur cette histoire m'a aidé à saisir plus pleinement le sens de l'Avent comme un grand mystère qui nous conduit à la célébration de l'Incarnation du Christ à Noël.

Un de nos confrères Panaméens et deux collaborateurs laïcs de notre paroisse de Puerto Armuelles, établirent un programme pour des enfants, appelé Anni, qui se célébrait chaque année le jour de Noël. Une année, lorsque je revins dans cette paroisse de Puerto Armuelles, en complément de ma formation en tant que Directeur du Séminaire Interne, j'eus l'opportunité d'être impliqué dans l'organisation, la préparation et la réalisation de ce programme. Je m'explique.

Après mes trois premières années de mission au Panama, où je desservais la paroisse de Puerto Armuelles qui comprenait vingt-cinq villages et la ville principale de Saint Vincent, je fus appelé par mes Supérieurs à assurer un service dans la formation. Je le fis pendant deux ans dans notre maison de philosophie et pendant deux autres années dans celle de théologie. Puis, je fus appelé à être Directeur du Séminaire Interne après avoir participé à un programme de formation continue durant quatre mois. Cette formation terminée, mes supérieurs me demandèrent ce que je voulais faire de plus pour me préparer à ce rôle. J'avais environ sept mois pour cela.

Je réfléchis, priai et discernai que la meilleure façon de me préparer à travailler au Séminaire interne était de retourner aux missions. Alors, je me suis porté volontaire pour retourner à la paroisse où j'avais débuté ma vie missionnaire au Panama. Ce fut là que j'eus l'occasion d'être une fois de plus au service de ce peuple pendant sept mois. Vers la fin de cette période de préparation, j'eus la joie de participer à la célébration d'Anni. Le programme Anni fut conçu par ses fondateurs comme une chance pour les enfants de se réunir pour célébrer dans la joie, comme seuls les enfants savent le faire, la naissance de Jésus à Noël.

Il y eut un grand rassemblement des enfants de la région de saint Vincent. Le déroulement de la journée consistait à jouer, chanter, courir, rire et à être libre. Nous commençâmes cette journée en demandant aux enfants de penser que Jésus était né, que c'était un motif de joie, parce que c'était le signe que Dieu est venu nous apporter son amour, un amour et une joie que nous sommes appelés à partager avec les uns et les autres. À la fin de cette journée, un sachet de bonbons, ainsi que des fruits et des barres nutritionnelles furent offerts aux enfants. Une journée saine fut conclue par ce petit cadeau tout simple.

J'aime réfléchir sur cette expérience d'Anni, avant tout comme une autre manière de célébrer Noël, très différente de celles dont j'ai fait l'expérience dans le passé. Bien simplement, j'ai appris que Noël n'est pas tant ce que je reçois que ce que, en partie, je peux faire pour aider les autres à apprécier et célébrer dans la joie la bonté de Dieu envers nous, mieux exprimée par sa venue parmi nous en la personne de son Fils Jésus Christ. C'est ce que nous célébrons maintenant un peu partout dans le monde le 25 décembre ou le 6 janvier. Il s'agit de mettre l'accent non pas tant sur les choses que sur les attitudes, et la capacité de célébrer ces attitudes.

Un autre point qui me frappa dans ce programme Anni fut le sérieux avec lequel les membres de l'équipe travaillèrent à sa réalisation, et aussi l'implication des autres personnes de la région qui voulurent y contribuer pour faire de cette journée une réussite. Ce fut tellement évident que les adultes avaient le désir d'aider les enfants qui normalement n'auraient pas eu la chance d'une célébration. Ils voulaient mettre un peu de joie dans leur vie.

Dans cet événement, il y eut cette joie de voir toute la vitalité des enfants et le bonheur qu'ils exprimèrent. Ce fut une manière de toucher nos cœurs à nous, les adultes, qui fûmes appelés à accompagner ces enfants. Ce fut sans doute aussi l'occasion pour nous d'être connectés à l'enfant bien présent en nous que souvent nous empêchons de célébrer la vie, vie étouffée par le sérieux avec lequel nous sommes appelés à assumer responsabilités et devoirs ce qui, à la longue a tendance à tarir notre spontanéité, notre innocence, nos expressions joyeuses, et oui, nos attitudes enjouées. Je me souviens qu'à la fin de cette journée, j'avais le sentiment qu'il était bon de redevenir enfant.

Tandis que nous réfléchissons sur l'Avent, la joie des enfants et les autres possibilités de célébrer Noël, je me demande comment nous pourrions aider les autres à vivre la Nativité d'une manière différente, particulièrement ceux qui n'ont pas d'autres alternatives. Je pense à ces personnes auprès desquels vous exercez votre service : les migrants, les prisonniers, les esclaves de la drogue, les jeunes auxquels d'autres alternatives sont proposées abusivement, alternatives qui pourtant drainent peu à peu la vie plutôt que de la donner. Que pouvons-nous faire pour célébrer avec eux la vie et l'amour de Dieu parmi nous ? Comment pouvons-nous leur apporter la gaieté, l'espièglerie des enfants afin qu'eux aussi puissent célébrer la nouvelle vie qui est Jésus, venu habiter parmi nous à Noël ?

Pour cela nous pouvons peut-être chercher d'autres possibilités avec et pour les pauvres que nous servons. Puisse cette manière de faire nous conduire à une relation plus profonde avec ceux vers lesquels nous sommes envoyés, comme avec ceux avec lesquels nous partageons notre vie. En travaillant ensemble avec notre communauté locale ou la Famille Vincentienne, nous pouvons briser nos propres chaînes de stagnation en procédant de la même manière chaque année, et de ce fait renouveler en nous-mêmes l'esprit de Noël alors que nous cherchons à le renouveler en ceux auprès de qui et avec qui nous exerçons notre service.

Dans nos Communautés locales, Associations ou Famille Vincentienne, nous pouvons également réfléchir sur la manière dont nous travaillons en équipe, non seulement dans la préparation de Noël, mais aussi dans notre ministère, notre service des Pauvres tout au long de l'année. Accomplissons-nous ce service dans une attitude de rendement ou avec l'objectif que l'amour de Dieu soit connu plus pleinement ? En d'autres termes, que pouvons-nous faire pour célébrer avec ceux qui nous entourent la vie et l'amour de Dieu parmi nous, et que faisons-nous pour aider à maintenir notre enfant intérieur vivant, joyeux et heureux ? Comment jouons-nous ensemble afin d'être recréés et renouvelés dans l'amour de Dieu ? Les enfants peuvent certainement nous enseigner à ce sujet. Noël ne concerne pas que les enfants. Il s'agit également de la joie, de la vie nouvelle et de la célébration de cette vie nouvelle parmi nous, qui est Jésus Christ continuellement présent parmi nous.

L'Avent est là. Un temps qui nous prépare à l'incarnation du Christ célébrée à Noël dans nos communautés locales, ou dans les diverses Associations de la Famille Vincentienne. Comment vivons-nous cette expérience de Noël ? L'Avent peut sans doute être un temps pour chercher différentes façons de cette célébration qui peuvent nous aider à entrer plus profondément dans la réalité de ce qu'est vraiment Noël. Savoir que Dieu nous aime et qu'il est parmi nous est une joie qui devient plus complète lorsque nous la partageons avec les autres.

Votre frère en saint Vincent,

Père G. Gregory GAY, cm
Supérieur général

MERE EVELYNE FRANC, SUPERIEURE GENERALE

Lettre du 24 novembre 2007

Mes chères Sœurs,

Avant de m'envoler pour le Brésil avec Sœur Marlene, d'abord à Rio de Janeiro pour une visite de la Province, puis à Salvador pour la béatification de Sœur Lindalva, je suis heureuse de vous partager quelques nouvelles de famille.

Il ne s'agit pas ici de faire une liste exhaustive de tous les évènements tragiques survenus ces dernières semaines, mais de relire certains d'entre eux grâce aux témoignages de nos Sœurs impliquées plus directement, surtout quand les feux de l'actualité se sont déjà déplacés et centrés sur d'autres nouvelles.

Nos Sœurs de la Province de Los Altos Hills ont vu affluer dans leurs dispensaires, leurs hôpitaux et leurs centres sociaux beaucoup de victimes des incendies qui ont récemment dévasté la Californie, personnes brûlées, intoxiquées par la fumée ou sans logis. Elles ont rendu grâce d'avoir pu apporter les soins corporels et spirituels nécessaires.

Vous savez aussi qu'il y a un peu plus de trois semaines, plusieurs pays ont été gravement affectés par l'ouragan Noël. Les Visitatrices du Mexique, d'Haïti, de Santo Domingo et de Cuba m'ont fait parvenir des récits poignants sur les ravages produits par les eaux et aussi sur la réponse des Filles de la Charité en collaboration avec d'autres organismes ecclésiaux ou publics. Comme souvent, la première difficulté fut la rupture des communications et l'impossibilité de rejoindre les zones sinistrées. Parfois, nos Sœurs ont dû utiliser des camions ou, comme au Mexique, un avion du gouvernement pour acheminer les secours. Dans ces quatre Provinces, elles ont ainsi directement distribué de la nourriture, des produits de première nécessité et ont porté secours aux malades. La solidarité de la Compagnie, comme toujours, a permis d'envoyer une aide financière pour les pauvres en situation de détresse.

Il est bon aussi de vous partager que la communauté de Pisco au Pérou, si éprouvée après le décès de Sœur Perla et de Sœur Elizabeth lors du tremblement de terre du 15 août dernier, vit maintenant une expérience internationale. En effet, des Sœurs des Provinces de Cali, de Bogota et du Mexique sont venues renforcer cette communauté afin d'assurer la réouverture de l'école et la préparation de projets de reconstruction.

Je voudrais également évoquer les derniers évènements d'Erythrée ; le gouvernement prépare, semble-t-il, une éventuelle confiscation des écoles et des hôpitaux tenus par les Congrégations. Nos Sœurs font face à cette situation avec foi et courage. Elles demandent de prier pour leurs trois Evêques, pour les chrétiens et tout le peuple érythréen. De plus les religieux et religieuses étrangers n'ont pas obtenu le renouvellement de leurs permis de séjour et ont dû quitter le pays. C'est le cas de l'ancienne Econome provinciale, Sœur Isabella Limongi, qui est rentrée à Naples, sa Province d'origine. Les deux autres Sœurs italiennes plus âgées ont pour le moment encore la permission de rester. J'ai assuré Sœur Letteghebiel, la Visitatrice, que toutes les Sœurs de la Compagnie portaient la Province d'Erythrée dans la prière.

Au Venezuela, les Sœurs sont aussi affrontées à une situation similaire. Elles craignent de perdre la liberté d'enseigner dans leurs collèges et celle de servir dans les œuvres sociales ; elles réfléchissent en Eglise, dans la foi et la prière, pour trouver la réponse appropriée face à de telles éventualités. Une récente déclaration de la Conférence des Supérieurs Majeurs du pays affirme « leur préoccupation devant l'augmentation de la violence, des oppositions tranchées, de l'intolérance et de la division du pays ».

Présentons à Marie, Reine de la Paix, nos Sœurs du Venezuela ainsi que celles du Liban qui continuent à souffrir des conséquences d'une crise politique qui s'éternise.

J'ai encore des informations d'une autre nature à vous partager. D'une part, je crois bon de signaler la participation de deux Filles de la Charité, Soeur Andreja Caks de la Province de Slovénie et Soeur Ana Soepraptiwi, Visitatrice de la Province d'Indonésie, à la première Conférence internationale qui rassemblait des religieuses de 26 pays dans le but de créer un réseau international de lutte contre l'exploitation, le trafic des êtres humains. Ce séminaire, organisé par l'Union italienne des Supérieures générales et par l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique près le Saint-Siège, s'est tenu à Rome du 15 au 20 octobre, réunissant, pour le 200^{ème} anniversaire de l'abolition de l'esclavage, 33 religieuses appartenant à 25 congrégations qui travaillent depuis un certain temps dans le domaine du trafic d'êtres humains. Il s'agissait de développer et de renforcer les mécanismes de travail en réseau et la communication entre les Sœurs dans les pays d'origine, de transit et de destination. De telles initiatives ont déjà eu lieu au niveau de la Compagnie, notamment une rencontre interprovinciale à Dublin en février et la participation de Soeur Germaine Price à différents comités de l'ONU traitant de cette même question.

D'autre part, je veux attirer votre attention sur le 3^{ème} Rassemblement Œcuménique Européen qui s'est déroulé à Sibiu en Roumanie du 4 au 9 septembre de cette année. La Compagnie y était représentée par Soeur Barbara Selih, Visitatrice de Slovénie. Le document final intitulé « *La lumière du Christ illumine tous les humains* » est un appel lancé aux chrétiens à cheminer dans l'œcuménisme en approfondissant leur foi : « *Ce n'est qu'en nous rapprochant de notre Seigneur Jésus Christ que nous pourrons nous rapprocher les uns des autres et faire l'expérience d'une véritable koinonia* ». Le document final présente plusieurs recommandations sur les services aux migrants, le respect de la liberté religieuse, la nécessaire solidarité avec les peuples d'Afrique, l'importance de l'écologie etc., qui peuvent se résumer ainsi : « *Notre confiance en l'énergie transformatrice de la lumière du Christ est plus forte que la nuit de la résignation, du fatalisme, de la peur et de l'indifférence* ».

C'est de cette confiance, cette espérance dont nous voulons vivre ensemble aux côtés des pauvres, selon ce qui est indiqué dans notre livre de vie : « *...Elles dénoncent les situations qui exploitent et qui excluent les personnes* » (Statut 8c), « *Elles respectent les différentes croyances et cultures, et favorisent l'œcuménisme et le dialogue interreligieux dans un climat de fraternité et de vérité* » (Statut 8f).

C'est également de cette confiance dont ont vécu les trois Filles de la Charité qui seront béatifiées dans les prochains mois, Soeur Lindalva à Salvador (Brésil) ce 2 décembre 2007, Soeur Giuseppina Nicoli le 3 février 2008 à Cagliari (Sardaigne) et Soeur Marta Wiecka le 24 mai 2008 à Lvov (Ukraine). Le témoignage de leur don humble et généreux dans le silence de la vie quotidienne est un exemple pour nous. Il est non seulement à conserver avec admiration, à célébrer dans l'action de grâce, mais il constitue surtout un appel à nous laisser conduire par l'Esprit, à le laisser agir en nous pour « *réaliser le dessein du Père et rendre témoignage du Fils ressuscité* » (C. 17c) ... en prophètes et témoins d'espérance.

Permettez-moi de terminer cette missive avec mes souhaits pour les fêtes de Notre Dame de la Médaille Miraculeuse, de sainte Catherine Labouré et de l'anniversaire de la Fondation de notre Compagnie. Que la Vierge Marie qui a donné la médaille au monde grâce à sainte Catherine nous accompagne lors de cet Avent 2007 !

Avec ma prière pour chacune de vous et mon affectueux dévouement.

Soeur Evelyne FRANC
Fille de la Charité

La mission partagée

Pourquoi ce thème ? La raison est simple : dans de nombreuses œuvres de la Compagnie, il y a des collaborateurs laïques. La famille vincentienne comprend des laïcs. Toute réflexion qui nous aide à nous intéresser à eux, à penser à eux, à apprécier leurs qualités, à être proche d'eux, est bonne. Cet article voudrait vous y aider.

Depuis quelques années, on parle avec insistance de la "mission partagée", dans la vie consacrée. Avec cette expression, on cherche à intensifier les relations entre les consacrés et les laïcs, pas seulement au niveau de la collaboration à la mission commune, mais aussi par rapport à la foi et à la vie charismatique. Tout cela est compris dans l'expression "mission partagée" qui est quelque chose de plus large que la "mission commune". L'exhortation apostolique *Vita Consecrata* au n° 54 constate ce souci, en même temps elle encourage la vie consacrée à approfondir sa relation avec le monde des laïcs : "*Beaucoup d'Instituts... sont parvenus à la conviction que leur charisme peut être partagé avec les laïcs... On peut dire... qu'un nouveau chapitre, riche d'espérance, s'ouvre dans l'histoire des relations entre les personnes consacrées et le laïcat*". Comme nous pouvons le constater, l'Eglise elle-même parle du contenu de la mission partagée d'une façon qui invite à l'espérance.

Pourquoi aujourd'hui tant d'insistance sur la mission partagée ? En partie, à cause du manque de vocations dans la vie consacrée. Mais surtout, il ne s'agit pas de penser que la mission partagée va faciliter le remplacement des consacrés par des laïcs. Apparemment, on pourrait penser cela, mais il nous faut savoir lire entre les lignes et se rendre compte que le Saint Esprit conduit la vie consacrée par ce chemin, même si nous n'arrivons pas à le comprendre encore bien. Le fait que cela coïncide avec la diminution des effectifs, cela veut dire que l'appel de Dieu à se comporter et à travailler d'une autre manière dans l'Eglise est très fort.

Au point de vue théologique, il y a une autre raison importante qui est sous-jacente à la mission partagée et qui en est la cause, c'est "l'ecclésiologie de la communion". Cette idée a pour origine le Concile Vatican II, elle fut si importante qu'elle devint l'une des principales qui se dégagèrent de ses documents. "*Il y a dans l'Eglise diversité de ministères, mais unité de mission*"¹, déclara le Concile en se basant sur le texte de Saint Paul, I Cor 12, 5-24. Par « ecclésiologie de communion », nous savons que la mission est unique. C'est tous ensemble : les baptisés, les Eglises particulières, les vocations dans l'Eglise, que nous l'assumons. Jésus ne nous a pas confié des missions différentes. Le Christ Ressuscité nous a confié une seule et grande mission à laquelle, nous qui croyons en Lui à travers les siècles et les espaces, nous devons tous participer. L'ecclésiologie de communion revalorise toutes les vocations, par conséquent la vocation laïque aussi, bien sûr.

Une troisième idée qu'il convient de ne pas oublier dans cette première réflexion, c'est que la mission suppose un partage de vie, parce que la collaboration apostolique, quand elle ne repose pas sur la vie partagée, n'a pas d'avenir. Cette idée est très importante pour deux raisons, d'abord parce que, durant des décennies, la vie consacrée s'est construite sur les prémisses de la séparation et de la distance par rapport aux autres croyants. Partager la vie veut dire partager la foi, partager le chemin des disciples. Il ne peut pas y avoir de mission partagée si on ne partage pas la foi et le désir de suivre Jésus-Christ, d'accueillir avec une patience généreuse le don de l'Evangile. Si la foi manque, nous aurons des aides, des collaborateurs, du personnel, mais pas des "collaborateurs dans le Christ Jésus"².

ANTECEDENTS DE LA MISSION PARTAGEE : SAINT VINCENT

Pour cette deuxième partie de la réflexion, tournons-nous vers la figure de Vincent de Paul. Ce qui est sûr, c'est qu'il n'a jamais parlé de ce sujet et qu'il n'en a jamais entendu parler. Cependant, quand il a

¹ *Apostolicam Actuositatem* n° 2

² cf. J.M. Arnaiz *Identité du religieux et identité du laïc en communion vitale* Confer 41 (2002) p. 45 - 76

découvert son charisme, quand il l'a mis en pratique et que son apostolat s'est développé, nous pouvons dire qu'il a vécu ce que nous appelons maintenant la mission partagée. Comment dire que Vincent de Paul a partagé sa mission ? Jusqu'où est-il allé dans la "mission partagée" ? N'est-ce pas anachronique de parler pour saint Vincent de mission partagée ? Pour répondre, analysons le comportement et les actions de saint Vincent, par rapport aux laïcs de son temps.

Après avoir étudié avec attention les relations de Vincent avec ses contemporains, nous pouvons affirmer qu'il était ouvert au partage de la mission, souvent on peut le constater. Jamais les laïcs, ni les femmes, ni le clergé, ni même les consacrés de son temps ne sont de trop pour la mission. Il acceptait toutes les bonnes volontés pour mettre en marche le grand projet de l'évangélisation et de la charité. Avec le sens pratique qu'on lui connaît, il savait "distribuer les rôles", engager toutes sortes de gens pour que l'oeuvre de Dieu se fasse. En réalité, il savait que la mission que le Saint Esprit lui avait inspirée était la mission de tous, donc on devait la partager, la réaliser ensemble.

Cette affirmation, nous en trouvons la preuve dans l'histoire, c'est là que nous l'avons trouvée :

- A Folleville, avec une femme laïque : Madame de Gondi, il découvre combien il est urgent d'évangéliser les pauvres, celle-ci sera à ses côtés pendant tout le processus de discernement. Abelly dit que : ensemble ils trouvèrent une solution pour commencer à résoudre le problème, il prêcherait le jour de la conversion de saint Paul³. Elle lui fit voir l'ignorance des prêtres qui ne savaient même pas la formule de l'absolution; elle fit don d'un fond de 16 000 livres annuelles pour pouvoir continuer l'évangélisation; elle encouragea beaucoup saint Vincent pour qu'il aille prêcher des missions avec d'autres prêtres. C'est pour cela que notre saint Fondateur l'appelle "notre première fondatrice". Nous constatons que dès les premiers signes du charisme, il se trouve que la recherche, le discernement et les décisions se déroulent en accord avec une personne laïque.

- A Châtillon, Vincent découvre l'appel à la charité à travers deux personnes laïques : Mesdames de la Chassaigne et Charlotte de Brie. Le premier projet en faveur des pauvres, il le réalisa avec un groupe de douze femmes (Dames de la Charité). A partir de ce moment-là, toutes les personnes qui avaient recours à lui pour leur vie spirituelle, Vincent ne manquait pas de les inviter à l'exercice de la charité.

- Entre les années 1618 et 1625, il se consacre à l'évangélisation des terres des Seigneurs de Gondi en prêchant des missions et en organisant la charité. Pour cela, plusieurs prêtres vinrent l'aider, ils s'associaient à lui pour des objectifs concrets et précis, il y avait : Jean Coqueret, docteur en théologie du collège de Navarre ; Berger et Gontière, conseillers clercs au Parlement de Paris... et bien d'autres. Nous savons que durant ces sept années, Vincent évangélisa les terres des Gondi en prêchant des missions, on estime que 30 à 40 agglomérations furent évangélisées et toutes eurent leur confrérie de la charité. Au début, elles ne comprenaient que des femmes, mais bien vite, il pensa que les hommes aussi pouvaient participer à cette mobilisation charitable qui semblait pleine d'avenir. C'est ainsi que les premières confréries masculines apparurent. La première semble avoir été celle de Folleville créée en 1620. Vincent de Paul partageait donc sa mission et sa spiritualité avec les laïcs à travers la création des confréries : Joigny, Montmirail, Courbon et Montreuil furent les premières.

- Voici une autre manière de partager la mission : l'expérience menée par saint Vincent à Mâcon. Avec la charité de la ville de Mâcon, en septembre 1621, il conçoit un projet grandiose pour en finir avec la mendicité de la ville. Pour cela, il réussit à faire entrer dans cette confrérie, tous les magistrats de la ville, l'évêque, les chapitres de chanoines, les conseillers municipaux, les bourgeois et les principaux commerçants de la ville. Le plan conçu marcha très bien. Voici l'évaluation qu'il en fit : "*Quand j'établis la Charité de Mâcon, chacun se moquait de moi et me montrait du doigt par les rues; et quand la chose fut faite, chacun fondait en larmes de joie; et les échevins de la ville me firent tant d'honneur au départ que, ne le pouvant porter, je fus contraint de partir en cachette pour éviter cet applaudissement; et c'est une des Charités mieux établies*"⁴.

³ cf. L. ABELLY, *La vie du vénérable serviteur de Dieu Vincent de Paul...*, F. Lambert, Paris 1664, livre 1, chap. 8, p. 31.

⁴ cf. L. ABELLY, *o.c.*, I.1, c. 15, p. 61-63; P. COLLET, *La vie de Saint Vincent de Paul*, Nancy 1748, vol 1, p. 104 – 108; Coste XIII p. 833, lettre à Louise de Marillac.

- Un autre élément du charisme videntien fut la réforme du clergé. Là aussi, nous pouvons voir la mission partagée : pour faire le discernement de cette œuvre, Vincent de Paul ne le fit pas seul mais avec Monseigneur Augustin Potier, évêque de Beauvais. Dans leurs conversations, ils étaient d'accord tous les deux sur la nécessité de réformer le clergé comme condition essentielle pour pouvoir évangéliser le peuple. Pour réaliser cette réforme, Vincent a toujours eu à ses côtés, la présence d'un groupe de prêtres bien préparés.

- Le fait que les confréries se fondèrent dans des villes entières nous fait penser que le charisme videntien se propagea rapidement. Très vite, Vincent prit l'habitude de terminer toutes les missions par la fondation d'une confrérie et il y en eut bientôt sur toutes les terres des Gondi. De là, elles passèrent dans les territoires avoisinants. Paris commença à avoir des charités en 1629. Les premières furent celles de Saint Sauveur et de Saint Nicolas du Chardonnet. En 1631, elles étaient déjà six : celles dont nous venons de parler avec en plus celle de Saint Eustache, Saint Benoît, Saint Sulpice et Saint Merry. Peu après il y eut aussi celles de Saint Paul, Saint Germain l'Auxerrois et Saint André. Ensuite, elles furent fondées à Beauvais, puis dans d'autres villes qui étaient de plus en plus loin de Paris. Pour la coordination de ces charités, pour les soutenir et les stimuler, Vincent pensa à une personne laïque, ce fut Louise de Marillac, nous savons la suite.

Il n'y a pas de doute que le rôle de Vincent auprès des laïcs fut magnifique. Ceci doit nous aider, à notre tour, à partager avec eux, à leur faire prendre conscience de leur vocation et mission dans l'Eglise. Bien sûr, pour saint Vincent, la mission partagée arrivait jusqu'à un certain point, surtout pour le partage de vie. C'est logique, les temps étaient différents. Malgré tout, la manière dont saint Vincent a partagé avec les laïcs de son temps le discernement et le travail, est vraiment exceptionnelle.

LE PRESENT ET LE FUTUR DE LA MISSION PARTAGEE

L'expression "mission partagée" n'apparaît pas dans les Constitutions, cependant, l'idée s'y trouve et elle est assez développée, en réalité c'est le principal.

1. VUE PANORAMIQUE DES CONSTITUTIONS SUR CE QUE NOUS APPELONS AUJOURD'HUI LA « MISSION PARTAGEE ».

Avant d'approfondir le vrai sens de la mission partagée et d'en tirer des conclusions, nous allons parcourir les Constitutions pour y chercher les idées qui se rapportent à cette nouvelle manière d'envisager la mission. Cela pourra nous aider à nous situer, à nous orienter, comme un touriste qui regarde le plan de la ville qu'il veut connaître. Ce plan n'est pas la ville, il ne remplace pas la visite des monuments, mais il aide ce touriste à s'orienter pour avoir une vue d'ensemble.

L'idée de la mission partagée apparaît déjà dans le titre du premier chapitre des Constitutions "*La Compagnie dans l'Eglise*". Dans les Constitutions de 1983, ce chapitre était situé après celui qui parlait de l'esprit des Filles de la Charité. Son nouvel emplacement est beaucoup plus logique, pour plusieurs raisons, mais surtout parce que, avant d'approfondir la vie de la Compagnie, il convient de la situer dans l'Eglise, en tant que Société apostolique. Au sein de l'Eglise, elle devra partager la vie et la mission avec des consacrés et des laïcs. C'est de cette façon que nous devons comprendre certaines expressions de ce chapitre, comme par exemple : "*La Compagnie participe à la Mission universelle de salut de l'Église*" (C. 1a). Par conséquent, "*Dans les diocèses, elle participe, selon son esprit propre, à la pastorale déterminée par l'Ordinaire du lieu, et à la vie de l'Église locale*"(C 1d). Ce chapitre se termine par deux affirmations qui nous assurent que la Compagnie n'est pas une entité qui agit repliée sur elle-même et sur ses objectifs particuliers : "*la Compagnie [fait preuve de] disponibilité aux appels de l'Église universelle*" (C 1c) ; "*La Compagnie est internationale*" (C 6). Voilà quelques données qui vont nous servir de base afin de développer la mission partagée.

Dans le 3^{ème} chapitre "Vie des Filles de la Charité", dans le paragraphe "Service du Christ dans les pauvres", le statut n°9 est vraiment la clé qui nous fait comprendre la mission partagée dans les Constitutions. Il commence par expliquer comment doit être le travail et le service des Sœurs : "*Les Sœurs*

travaillent avec d'autres personnes en collaboration... la Compagnie cherche... la coopération avec des organismes privés ou publics". Leur travail doit se réaliser "en collaboration loyale, dans un esprit de partage" (St 9a). Il continue en précisant la manière de travailler dans le contexte concret d'un village ou du quartier d'une ville : "Elles collaborent avec les forces vives de la pastorale du lieu et font leur possible pour promouvoir les laïcs responsables" (St 9b).

Par rapport aux laïcs de la famille vincentienne, nous avons le même esprit de participation que nous avons vu précédemment : "*La fidélité à leurs origines les incite à travailler en collaboration avec les diverses branches de la famille vincentienne et à susciter l'engagement de jeunes et d'adultes au service des plus démunis*"(St 9c). Il faut remarquer le début de cet article : "*La fidélité à leurs origines*", c'est la meilleure raison que l'on puisse trouver pour étayer la mission partagée avec la famille vincentienne, selon ce que nous avons vu au paragraphe précédent.

Le numéro 22 des Statuts ajoute un aspect très intéressant dans la relation des Filles de la Charité avec d'autres personnes, parmi lesquelles se trouvent naturellement les laïcs : "*Les Sœurs peuvent partager avec d'autres personnes leur vie de prière et de réflexion dans l'amitié et l'accueil fraternel*". Voici une invitation bien claire qui suggère de partager avec les laïcs, non seulement le service mais aussi la vie spirituelle.

Les Lignes d'Action 2003-2009 parlent aussi de l'importance de cette mission partagée aujourd'hui. Ainsi, le troisième point de la première Ligne d'Action résume les Constitutions de cette façon : "***Intensifions la collaboration avec les laïcs, la famille vincentienne et d'autres groupes dans des projets concrets et durables pour les Pauvres et avec eux***"⁵. De même que dans les Constitutions, le mot "collaboration" est un mot clé pour comprendre la mission partagée.

2. IDEES MAÎTRESSES QUI JUSTIFIENT LA COLLABORATION ET LA PARTICIPATION DES FILLES DE LA CHARITE AVEC LES LAÏCS.

Par rapport à ce qui justifie et encourage la mission partagée avec les laïcs, les raisons ne sont pas très différentes de celles qui figurent dans la théologie de la vie consacrée, même si quelques unes appartiennent spécifiquement à la Compagnie. Ces idées maîtresses dont nous allons parler sont dans les Constitutions, il y en a aussi, bien sûr, dans la pensée de nos Fondateurs.

L'ecclésiologie de la communion

Sa définition la plus claire se trouve dans le décret *Apostolicam Actuositatem* n° 2 : "*Il y a dans l'Eglise diversité de ministères, mais unité de mission*". Comment se présente cette ecclésiologie dans les Constitutions ? La Compagnie est bien persuadée qu'elle est et doit être au service de l'Eglise, avec sa façon de servir et de vivre, bien sûr. Cela est juste et logique. Ceci nous pouvons le voir dans des expressions telles que "*la Compagnie [fait preuve de] disponibilité aux appels de l'Eglise universelle*" (C 1c) ; "*La Compagnie participe à la Mission universelle de salut de l'Eglise, selon le charisme de ses Fondateurs*" (C 1a). Sainte Louise résume cette ecclésiologie de la communion en disant que les Filles de la Charité sont "*Filles de l'Eglise*"⁶. D'une manière implicite, elle affirme ainsi la collaboration avec les différentes vocations pour réaliser la mission de l'Eglise.

Au plan diocésain, les Constitutions encouragent également cette ouverture ecclésiologique, elles parlent des Sœurs en disant : "*Elles collaborent avec les forces vives de la pastorale du lieu et font leur possible pour promouvoir les laïcs responsables*"(St 9b). Si nous regardons la dernière partie de cette citation, nous voyons qu'elles invitent les Filles de la Charité à collaborer à la promotion de la vocation des laïcs, n'est-ce pas là un signe bien clair de la mission commune ?

Bien sûr, on ne peut penser à une ecclésiologie de communion qu'à travers la collaboration, la participation et le partage. Or, justement à ce sujet, les Constitutions sont très claires. Voici quelques articles qui nous le montrent : "*Les Sœurs travaillent avec d'autres personnes en collaboration loyale, dans*

⁵ Compagnie des Filles de la Charité, *Lignes d'Action Inter-Assemblées 2003–2009. La passion pour Jésus-Christ nous fait aller vers les Pauvres avec audace, compassion, créativité.* p.6

⁶ Sainte. Louise de Marillac *Ecrits Spirituels* p. 202

un esprit de partage et la mise en œuvre des valeurs que la Compagnie cherche à vivre. La coopération avec des organismes privés ou publics permet un meilleur service et un témoignage évangélique plus large"(St 9a). Il en est de même pour la Pastorale diocésaine et la famille vincentienne, les Sœurs sont invitées à "collaborer" (St 9b-c). Nous constatons de façon claire que les Constitutions développent suffisamment cette première idée maîtresse de la mission partagée, même si elles n'entrent pas dans les détails, comme on peut le comprendre.

La valeur chrétienne du service des pauvres.

Toutes les institutions fondées par saint Vincent ont pour seul but l'attention aux pauvres. Les Charités de femmes sont fondées pour "*assister les pauvres corporellement et spirituellement*"⁷. Dans les Règles de la Congrégation de la Mission, on peut lire que la finalité est : "*prêcher l'évangile aux pauvres, particulièrement à ceux des campagnes*"⁸. Saint Vincent indique dans les Règles Communes aux Filles de la Charité que leur objectif est : "*honorer Notre Seigneur leur Patron, le servant corporellement et spirituellement, en la personne des Pauvres*"⁹. Nous constatons que c'est le même esprit qui doit animer la mission de toutes les institutions vincentiennes. Si nous regardons bien le charisme, ses racines sont au cœur même de l'Evangile (cf. Lc 4, 16 ; Mt 25). La mission partagée des Filles de la Charité avec toutes les branches de la famille vincentienne se trouve donc bien étayée.

Si nous pensons aux personnes laïques qui travaillent dans les œuvres des Filles de la Charité et qui ne sont pas membres de la famille vincentienne, la raison pour laquelle la mission partagée les concerne aussi, c'est que la théologie actuelle a privilégié l'option préférentielle pour les pauvres. Ce choix est pour toute l'Eglise, c'est-à-dire, pour la hiérarchie, les religieux et les laïcs¹⁰. Cette option et cet engagement en faveur des pauvres font partie de l'être chrétien, ils viennent de l'essence même de l'Evangile et de l'adhésion au Christ. Il convient donc de présenter, aux laïcs qui travaillent avec les Filles de la Charité, la spiritualité vincentienne qui coïncide avec la spiritualité actuelle de l'Eglise. Saint Vincent disait en parlant des pauvres et de Notre Seigneur : "*C'est aller à Dieu que servir les pauvres*"¹¹. Bien sûr, pour atteindre cet objectif, il faudra employer une bonne méthodologie.

La sécularité

Toutes les institutions de fondation ou d'inspiration vincentienne sont séculières, c'est-à-dire qu'elles ne font pas partie de la catégorie appelée "des religieux" dans le Droit canon. En ce sens, la Compagnie est séculière. Saint Vincent affirmait bien clairement : "*les Filles de la Charité ne sont pas religieuses, mais des filles qui vont et viennent comme des séculiers*"¹².

Ce mot n'apparaît pas tel quel, dans les Constitutions de 2004, ni dans celles de 1983, mais la réalité qu'il recouvre est clairement exprimée (cf. C 12). L'article 29b dit que "*Les Filles de la Charité ont une vocation qui demande constamment ouverture et présence au monde*". Le statut 8b complète cette idée en affirmant : "*Pour les Filles de la Charité la mission passe par les activités concrètes qui les insèrent profondément parmi leurs contemporains*". Ces deux articles expliquent parfaitement le sens de la sécularité : ce chemin de sainteté, de spiritualité missionnaire conduit les Sœurs à agir au milieu du monde (concrètement celui des pauvres) et non pas à le fuir.

Nous pouvons parfaitement appliquer ces expressions aux laïcs. Eux aussi sont, bien sûr, des séculiers. Leur spiritualité les plonge, eux aussi, dans le monde de leurs contemporains. Par conséquent, les Sœurs devraient se sentir à l'aise avec la sensibilité séculière des laïcs vincentiens et des laïcs qui travaillent dans les œuvres de la Compagnie, dans le cas contraire, il faudrait s'interroger sur la raison de leur gêne sur ce point.

3. PARTAGE DE LA VIE ET DE LA MISSION : ACTIONS CONCRETES

⁷ Coste XIII p. 417

⁸ Règles communes de la Congrégation de la Mission C. I n°1

⁹ Règles communes des Filles de la Charité servantes des pauvres malades C. I n°1

¹⁰ .*Vita consecrata*, n° 5, 24, 33, 75, 82, 84, 86, 89, 90, 97, 110, 112 ; *Sollicitudo rei socialis*, n° 42 ; *Centesimus annus*, n° 11 ; *Christi fidelis laici*, n°. 17, 24, 37, 38, 41, 42, 43.

¹¹ Coste IX p. 5.

¹² Coste VIII p. 237

Nous avons pu constater combien les Constitutions sont ouvertes à la collaboration des Filles de la Charité avec les laïcs. Mais les Constitutions ne présentent que des principes généraux, elles n'entrent pas dans le détail sur la manière de réaliser la mission partagée. Ceci est logique, étant donné la diversité des contextes auxquels elles s'adressent. Nous, nous devons alors réfléchir et penser de façon concrète ce que nous allons faire pour vivre cela, tout en respectant les grandes lignes des Constitutions.

3.1. Mission partagée avec la famille vincentienne.

Nous ne pouvons pas parler de partage de mission s'il n'y a pas de partage de vie, parce que la mission ne crée pas des associés, mais des personnes unies par des liens fraternels. C'est une des expériences qui donne le plus de joie aux personnes qui commencent à partager la mission vincentienne. Où nous conduit la mission partagée, dans ce contexte d'action de la famille vincentienne ? Il est évident que la Compagnie ne pourra jamais renoncer à vivre le charisme à travers son identité structurelle, mais sans perdre de vue cet aspect, nous devons comprendre qu'elle est aussi appelée à partager son charisme avec le reste de la famille. Quand nous parlons de partage, nous nous référons à donner et à recevoir. Dans cette relation vitale, il n'y a aucun risque de perdre son identité. Au contraire, la collaboration et les échanges dans les relations avec les laïcs vincentiens, quand ils sont authentiques, deviennent une aide pour les Filles de la Charité, elles peuvent ainsi percevoir plus clairement leur identité propre et leur spécificité dans le charisme vincentien. C'est ce qu'affirme l'exhortation apostolique *Christi fideles laici* au n° 61 : " *Les prêtres et les religieux doivent aider les fidèles laïcs dans leur formation... A leur tour, les fidèles laïcs eux-mêmes peuvent et doivent aider les prêtres et les religieux dans leur cheminement spirituel et pastoral*".

Pour arriver à partager la vie avec les laïcs vincentiens, il faudra avant tout, réviser notre manière de les considérer. Si nous les regardons comme des vincentiens de seconde catégorie, comme des mineurs, comme des vocations peu sérieuses, comme des laïcs qui ne peuvent rien nous apporter, alors nous pourrions difficilement partager le charisme et par conséquent la mission avec eux. Comment peut-on partager la vie avec la famille vincentienne pour arriver à une expérience de famille fraternelle ? Ceci se produit quand on partage un thème de formation par exemple. Les laïcs vincentiens et les Filles de la Charité ont ou peuvent avoir en commun de nombreux thèmes de formation puisque le charisme est le même. Partager la formation, c'est partager la vie. Quand on partage la formation, en plus de partager la vie, les thèmes s'enrichissent parce que les perspectives à travers lesquelles on les aborde sont complémentaires. Quand on pense à formation, on peut aussi penser à prière en commun. Il est souhaitable que, quelquefois, notre temps de prière soit fixé en tenant compte des horaires de travail des laïcs et de leurs engagements familiaux. C'est la même chose par rapport à la manière. De temps en temps, notre prière peut être en rapport direct avec la mission partagée. C'est la prière qui jaillit au contact de personnes, de situations vécues dans la réalisation de la mission. Au cours de cette prière-là, on reconnaît les signes de l'action de Dieu dans ces situations, on essaie de trouver une lumière dans la Parole de Dieu, l'engagement missionnaire s'alimente en clef de "mission partagée".

Plus concrètement, comment peut être structurée une prière type de « mission partagée » ? Il faut toujours commencer par invoquer le Saint Esprit, lui seul peut créer en nous le recueillement authentique qui nous ouvre au ministère du Père et qui nous prépare à la mission du service. La matière de la prière est la réalité vécue. En cela, il y a un lien très fort avec la prière vincentienne. On peut choisir un fait important à partir duquel on peut prier : quelquefois il s'agit d'un événement en lien avec une personne (une maladie, un décès, une célébration, une crise...). D'autres fois, il s'agira d'un événement qui affecte le quartier où l'on vit, une communauté ecclésiale, l'Eglise, le monde entier. Le principal c'est qu'il s'agisse d'un fait concret, qu'on peut décrire, qui affecte la vie et la mission de ceux qui vont participer. Après on cherche un texte de l'Écriture qui puisse éclairer l'événement considéré. Les participants partagent ce que la Parole a suscité en eux et la lumière qu'ils ont découverte pour éclairer cet événement dans la foi. Le but n'est pas de provoquer une discussion théologique dans le vide, mais de discerner ensemble la présence de Dieu dans la réalité. La prière peut se terminer en louant Dieu pour les signes de sa présence découverts dans cette situation. Un point à ne jamais oublier : toute situation, même si elle est très mauvaise, renferme toujours une étincelle d'amour de Dieu. Quand on ne voit pas cette empreinte, on peut facilement tomber dans le pessimisme. Après la louange et l'action de grâce, c'est la prière d'intercession : la communauté en prière

présente à Dieu les besoins des personnes concernées par l'événement qui est le sujet de cette prière. Si cela s'est manifesté clairement pendant la prière, on prend un engagement par rapport à la situation considérée¹³.

Cette méthode qui est simple est tout à fait conforme à la prière vincentienne qui cherche à établir un lien entre la Parole qui est contenue dans l'Écriture et la Parole qui se cache dans la réalité de la vie; elle cherche à mettre en contact la prière avec la vie. La mission partagée peut être une bonne occasion pour faire l'expérience de cette façon de prier. Le faire de temps en temps avec les laïcs sera bon aussi pour les communautés.

Cette proposition de prière partagée peut se réaliser aussi pour certaines célébrations où les laïcs pourront être invités à participer, pour une fête vincentienne par exemple, ou à une autre occasion.

Il est évident que le partage de vie devra aboutir à des actions communes. La mission dont la famille vincentienne est chargée dans l'Église est énorme et urgente. La quantité d'hommes et de femmes qui perdent leur vie sur les bords des mille chemins de l'incroyance et de l'injustice est immense. Tout réclame des vincentiens qu'ils unissent leurs efforts, qu'ils mettent leurs initiatives en commun, qu'ils collaborent, qu'ils travaillent en équipe, que chacun participe dans un effort concerté, que les projets soient élaborés ensemble. L'union fait la force. Les Constitutions demandent avec insistance ce travail en communion par "*fidélité à leurs origines*" (cf. St 9c). Les laïcs devront pouvoir assumer des postes de responsabilité quand ils auront la préparation adéquate, technique et charismatique. Si les efforts vont dans cette ligne, nous travaillons pour l'avenir. Nous ne pouvons pas être plus explicites dans ce domaine-là car les projets en commun de mission et de service dépendent d'une multitude de circonstances que nous ne pouvons pas prévoir dans cette réflexion, cela revient aux Provinces et aux Communautés.

3.2. La mission partagée avec les laïcs employés, bénévoles et collaborateurs.

La mission partagée ne peut pas concerner seulement la famille vincentienne, elle doit aussi inclure les laïcs qui collaborent dans les œuvres de la Compagnie et ceux qui collaborent avec les Sœurs qui travaillent dans des œuvres qui n'appartiennent pas à la Compagnie. Le statut des personnes qui collaborent de près ou de loin est si varié que nous ne pouvons pas en faire mention ici. Mais, maintenant je veux parler des laïcs qui ne font partie d'aucune des branches classiques de la famille vincentienne.

Ce que nous avons dit par rapport aux laïcs de la famille vincentienne s'applique aussi à ces personnes-là. La mission partagée ne concerne pas seulement le travail matériel dans les œuvres. Avec eux aussi nous devons élargir notre sens de la fraternité, c'est-à-dire en termes bibliques, "*Élargis l'espace de ta tente*" (Is 54,2). La réflexion et les suggestions, que nous avons faites à propos de ce thème, sont valables aussi ici, de même que celles que nous ferons dans cette partie peuvent servir aussi au laïcat vincentien.

Partager la mission avec les laïcs, qu'est-ce que cela suppose de notre part ? D'abord, nous devons parler de réflexion en commun. La mission partagée veut dire partager la mission mais, comme premier pas, il y a une certaine recherche à faire. Avec les laïcs qui travaillent dans les œuvres de la Compagnie (employés et bénévoles) nous devons chercher ensemble, échanger pour discerner. La recherche propre à la mission partagée s'enrichit avec les perspectives d'autres vocations. Par exemple, les laïcs ont un sens de la réalité qui concerne directement la conception du temps, des ressources économiques, des liens familiaux et des médiations techniques. Leur apport peut venir sur ces points-là. Par contre, les Filles de la Charité peuvent apporter plus dans le domaine des exigences évangéliques et charismatiques dans les œuvres. Si on veut résumer cette idée : on peut dire que le laïc apporte du réalisme dans la mission et la Fille de la Charité le sens évangélique. Évidemment, chaque groupe peut apporter aussi d'autres points. Quand la recherche est capable de garder un équilibre entre les deux pôles, le discernement des signes de Dieu dans notre réalité est bien meilleur.

La deuxième condition pour une mission partagée, c'est le travail ou les services communs. Tout ce que nous avons dit au paragraphe précédent est valable aussi ici. Nous ajoutons que la relation avec les laïcs ne peut pas consister en une simple collaboration avec les Sœurs, elle demande de plus en plus qu'ils

¹³ cf. G. FERNÁNDEZ SANZ, *La mission, chemin de transformation*, édition B. FERNÁNDEZ – F. TORRES *La mission partagée. 31^e semaine nationale pour les Instituts de Vie Consacrée*, Publications clarétiennes, Madrid 2002, p. 208 – 212.

accèdent aux postes de responsabilité. S'ils n'ont pas les capacités voulues, il faudra voir comment les aider en cela. Donc, pour la mission partagée, nous ne pouvons pas considérer les laïcs seulement comme des personnes qui nous servent pour palier nos carences. Penser et agir de cette façon serait les traiter comme des enfants, ne pas tenir compte de leur vocation laïque et ne pas comprendre la mission partagée. Il y a déjà 40 ans, Mère Guillemin avait dit qu'il fallait réviser notre manière de nous conduire par rapport à la collaboration avec les laïcs : "*Il nous faut passer d'une situation de possession à une situation d'insertion, d'une position d'autorité à une position de collaboration, d'un complexe de supériorité religieuse à un sentiment de profonde fraternité*"¹⁴. Pouvons-nous affirmer que la Compagnie, aujourd'hui, a atteint cet objectif ?

CONCLUSION

Il est possible que l'Eglise, à travers la mission partagée, nous invite à nous rapprocher du monde des laïcs pour les engager dans notre mission, pour partager la leur, pour partager la vie de foi et notre spiritualité vincentienne. Mais ce rapprochement ne sera possible que si les communautés se montrent ouvertes, accueillantes avec eux, si ces laïcs qui sont en relation avec elles, peuvent exprimer leurs idées et dire leur opinion. Une autre condition importante aussi c'est que nous reconnaissons la valeur de la vocation du laïc et son importance dans l'Eglise. A ce sujet, le document « Nouvelles vocations pour une nouvelle Europe » parle clairement de ce point : "*Si, autrefois, la promotion des vocations se référait seulement ou surtout à certaines vocations, aujourd'hui elle devrait tendre toujours plus à la promotion de toutes les vocations, car dans l'Eglise du Seigneur tous grandissent ensemble ou personne ne grandit*"¹⁵. Les Constitutions vont dans ce sens quand elles invitent les Sœurs à "*promouvoir les laïcs responsables*"(St 9b). En effet, il ne peut y avoir de laïcs responsables s'ils n'ont pas conscience de leur vocation laïque. A travers une attitude de respect, de collaboration dans la mission commune, d'échange dans la foi, les Filles de la Charité peuvent aider les laïcs à grandir dans leur vocation et dans leur responsabilité de laïc, et vice versa.

POUR REFLECHIR PERSONNELLEMENT ET PARTAGER EN COMMUNAUTE

- Quelles sont les relations de votre communauté avec les laïcs (les vincentiens, les employés, les bénévoles...) pensez-vous que ce soit des relations de proximité ?

- Quelles sont les actions concrètes que vous pouvez réaliser avec les laïcs pour intensifier la mission partagée ?

Père Javier ÁLVAREZ
Directeur général

¹⁴ Mère Guillemin 26 octobre 1964, aux Evêques. Edition Fleurus 1968 p. 33

¹⁵ Œuvre pontificale pour les vocations ecclésiastiques : « *Nouvelles vocations pour une nouvelle Europe* ». Document final du Congrès européen sur les vocations au sacerdoce et à la vie consacrée en Europe, Rome mai 1997 n° 13c

Piste pour la reprise mensuelle

"Vous donc, priez ainsi : Notre Père..."

(Mt. 6, 9-13)

La prière du "Notre Père" inspirait un très grand respect aux premiers chrétiens. Actuellement dans l'Eucharistie, une expression l'introduit : "*nous osons dire*". Cela signifie que nous nous rendons compte de l'audace impressionnante de son contenu. Cependant, il est bien possible que ce "*résumé de l'Evangile*" comme l'appelait Tertullien, fasse partie de la quantité de paroles journalières que nous débitons sans y faire très attention. Autrement dit, que faire si l'on se rend compte que la prière du "Notre Père" nous la disons d'une façon routinière et atone? Durant cette reprise, je vous invite à approfondir chacune des dix demandes qui composent cette prière qui nous vient de Jésus lui-même.

"Notre Père": le mot "Père" est le mot qui définit le mieux notre relation à Dieu. Il est le Père et nous, nous sommes ses enfants. Lui, il est vraiment le Père. Personne avant Jésus n'avait osé s'adresser à Dieu d'une manière si tendre et si familière. C'est quand même inimaginable de penser que, celui qui est l'auteur de tout l'univers et de toute forme de vie, reconnaisse chacun d'entre nous comme son enfant, en même temps qu'Il sait qu'Il est le Père de chacun et se sent comme tel. Devant ce premier mot, le mieux sera de le méditer jusqu'à sentir une grande émotion mais aussi beaucoup de sérénité.

Le mot "Père" est un de ces mots si chargé de sens qu'il s'appauvrit si on lui ajoute un adjectif. Dire "'Père bienveillant", par exemple, cela a beaucoup moins de sens que si je dis "Père". Le seul mot qui peut en augmenter le sens c'est si je dis le pronom "notre". Une prière qui commencerait par "Mon Père", en vérité ce ne serait pas une prière chrétienne. Jusqu'où peut aller le mot "notre"? Le cœur de Dieu a les mêmes dimensions que le monde créé par Lui. Les Vincentiens, nous sommes chargés de rappeler, que dans la grande famille de l'humanité, les préférés de Dieu, ce sont les plus pauvres. Eux aussi sont enfants de Dieu, surtout eux.

"Qui es aux cieux" : Si l'invocation précédente nous assurait que Dieu est si proche de nous qu'il est notre Père, pourquoi avons-nous maintenant cette expression qui le place au plus haut du ciel? Mais, nous ne devons pas oublier que le ciel n'est pas une mesure de distance ou d'éloignement, cette image exprime plutôt la profondeur, la transcendance. En disant que Dieu "est au ciel", nous affirmons que jamais nous ne pourrions le saisir, l'enfermer dans nos catégories mentales parce que Dieu est à la fois proche et lointain, ou plutôt il est profond, il nous dépasse, il est insaisissable. Il est possible que nous le rencontrions, mais chaque rencontre sera aussi le point de départ d'une nouvelle recherche.

"Que ton nom soit sanctifié" : Selon la mentalité juive, connaître le nom de quelqu'un voulait dire qu'on possédait la clé de son âme. C'est-à-dire qu'on connaissait le chemin d'accès le plus direct nous permettant de saisir sa personnalité. En sachant cela, nous comprenons mieux le grand désir de tous les Juifs de connaître le nom de Dieu : "*Révèle-moi ton nom*" demanda Jacob à Dieu après avoir lutté contre Lui toute la nuit (Gn 32, 30). Toutes proportions gardées, dans notre culture aussi le nom est important. Quand nous faisons connaissance avec quelqu'un, la première chose que nous lui demandons c'est son nom. Une lettre anonyme n'a pas beaucoup d'impact, elle doit être signée. Bien parler de quelqu'un peut être très bénéfique pour cette personne ou au contraire en dire du mal peut constituer une sérieuse agression. Que veut dire sanctifier le nom de Dieu? N'employer ce nom qu'à bon escient et non à tort et à travers, ne pas utiliser son nom pour manipuler ni justifier des actions douteuses. Nous avons une vertu qui nous aide à garder une relation claire, authentique avec Dieu, il s'agit de la simplicité.

"Que ton Règne vienne" : le fait que le Royaume vienne pour l'être humain, cela c'est quelque chose de sûr, mais Dieu veut aussi qu'on le lui demande. De cette façon, les hommes savent qu'ils reçoivent le Royaume de Dieu, non par justice, mais en toute gratuité. Seule la personne qui comprend qu'elle le reçoit de façon entièrement gratuite, peut ensuite sincèrement remercier Dieu. C'est ainsi que l'expression "que ton Règne vienne" veut dire : "merci Seigneur parce que tu nous offres ton Royaume, ta grâce et ton Salut, en toute générosité et gratuité. Saint Vincent disait souvent qu'il n'aimerait pas aller vers Dieu sans

que celui-ci vienne d'abord à lui. Demander le Royaume signifie, en plus de cette gratuité, l'engagement de préparer son cœur pour que Dieu - qui vient toujours - vienne y demeurer.

"Que ta Volonté soit faite" : c'est une demande difficile et risquée. S'il y a quelque chose que les personnes aiment bien faire, c'est leur propre volonté, et s'il y a quelque chose qu'elles craignent beaucoup, c'est que quelqu'un leur impose sa volonté. Cependant, dans le "Notre Père", nous disons que nous voulons nous adapter à ce qu'Il désire. Jésus disait à Gethsémani, quelques instants avant son arrestation : " Père... non pas ce que je veux, mais ce que tu veux !" (Mc 14, 36). C'est comme cela que nous devons demander à Dieu que sa volonté soit faite, en toute connaissance de cause et d'une façon convaincue. Saint Vincent nous a parlé de la volonté de Dieu comme étant le chemin le plus rapide et le plus sûr pour avancer dans la vie spirituelle.

Il se peut que cette demande soit risquée, mais pas autant que nous pouvons le croire, parce que demander à Dieu que sa volonté soit faite ne signifie pas automatiquement que nous allons devoir affronter des choses dures et difficiles. Bien sûr, cela peut arriver. En réalité, ce que nous demandons c'est que soit faite la volonté de celui qui est notre Père, de celui qui nous aime plus que nous ne pourrions l'aimer et plus que nous nous aimons nous-mêmes. C'est pour cette raison que ce sera beaucoup mieux pour la personne si elle fait la volonté de Dieu que si elle fait la sienne, car bien souvent celle-ci a une portée de vision très courte.

"Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour" : Avec cette demande, la prière de Jésus prend une tournure importante : alors qu'il parlait du nom de Dieu, de sa volonté, maintenant on passe à une chose bien ordinaire comme le pain, les aliments. Il faut dire aussi que le pain et la parole sont deux choses bien nécessaires. Comme chrétien, nous ne pouvons pas séparer ces deux réalités. Comme point de départ de la fondation des deux Compagnies il y a une seule phrase de Saint Vincent : " *Le pauvre peuple se damne et meurt de faim*".

Demander son pain à Dieu, c'est reconnaître que c'est Lui qui nous le donne, parce que Lui seul peut nous le donner. Par cette demande, nous considérons que Dieu est généreux et que nous, nous sommes petits et pauvres. Nous ne demandons que le pain pour le jour même, car nous savons bien que Dieu y pourvoira aussi pour le lendemain (cf. Mt 6, 25-27), cela va sans dire, que nous demandons le pain pour tous. Je suis à peu près sûr que St. Vincent a dû s'arrêter bien souvent à cette demande.

"Pardonne-nous nos offenses" : c'est toute la vie humaine qui est considérée dans cette prière si brève, même si l'homme moderne préfère oublier la réalité du péché, comme Paul VI l'avait déjà dit il y a 30 ans. Celui qui récite le "Notre Père" doit se souvenir que le péché est une blessure qu'il faut cicatrifier. Il ne s'agit pas de faire du péché une tragédie paralysante, mais nous ne pouvons pas non plus ignorer que quand l'être humain pèche, il y a une séparation qui se produit entre Dieu et lui, entre lui et les personnes. Le péché détériore les relations à tous les niveaux. Face à cette réalité, le fait de la reconnaître et de demander pardon a le même effet qu'un pont qui restaure les relations détériorées. N'oublions pas que la miséricorde de Dieu est plus forte que le mal et la séparation produite par le péché.

"Comme nous pardonnons" : peut-être avons-là une des phrases les plus déconcertantes de tout le "Notre Père". Dieu a voulu unir son pardon au nôtre. Cela ne veut pas dire que son pardon est conditionné au nôtre. Non. Tout simplement, Dieu veut que Lui et ceux qui l'aiment forment une communauté d'êtres qui savent pardonner. Celui qui n'arrive pas à pardonner est exclu. Le pardon n'est peut-être pas très à la mode à notre époque, mais le Christ est clair : pour entrer dans la communauté des pardonnés, il faut passer par la porte du pardon à autrui (cf. Mt 18, 21-35).

"Ne nous soumet pas à la tentation" : Jésus n'était pas un optimiste utopiste. " *Veillez et priez pour ne pas entrer en tentation*" disait-il à ses apôtres (Mc 14, 38). La tentation en elle-même n'est pas mauvaise : " *C'est le Seigneur votre Dieu qui vous éprouvera de cette manière pour savoir si vous êtes des gens qui aimez le Seigneur votre Dieu*" (Dt. 13, 4). Les grands personnages bibliques ont été tentés : Abraham, Job, Moïse... et même Jésus. Saint Vincent aussi fut tenté. A notre époque, c'est la même chose, la tentation rôde autour des croyants. Elle peut faire grandir leur âme ou l'enchaîner. Tout dépend de l'usage qu'ils font de leur liberté. " *ne nous soumet pas à la tentation*".

"Mais délivre-nous du mal" : Délivre-nous parce que le mal existe. Il est si réel que n'importe qui peut miser sur lui. Choisir le mal c'est l'enfer, c'est ce qui est le plus contraire à Dieu, le lieu où Il n'est pas un Père pour ses créatures, le lieu où son Royaume ne peut pas s'instaurer.

POUR LA PRIERE ET LA REFLEXION PERSONNELLES

- Lecture méditée de Mt. 6, 1 - 34
- Parmi toutes les demandes du "Notre Père", quelle est celle dont vous sentez le besoin en ce moment? Est-ce qu'il y aurait une demande du "Notre Père" qui vous inspire des craintes?
- Où peut vous mener la prière consciente et méditée du "Notre Père"?

Père Javier ÁLVAREZ
Directeur général

Comme les années passées, j'ai apprécié l'expression de vos sentiments fraternels et votre délicatesse à l'occasion de ma fête et de la Noël. Je vous remercie beaucoup pour toutes vos lettres, mais il m'est vraiment impossible de vous répondre personnellement. Je ne peux le faire que d'une manière générale, à travers cet entrefilet dans les "Echos". Quelques-unes d'entre vous m'ont demandé des prières pour certaines affaires, soyez sûres que je ne manquerai pas de les présenter toutes au Seigneur. Je vous remercie aussi de votre prière pour moi. Je suis convaincu que cet échange spirituel est bon pour tous et qu'il plaît à Dieu.

Que de belles expressions sur ces cartes de Noël, aussi bien au point de vue religieux que sur le plan humain, même si elles s'expriment quelquefois par des phrases toutes faites! Dieu, en prenant notre nature humaine, a déclenché tout un courant de sentiments de bienveillance qui remplissent l'atmosphère, même si on doit reconnaître qu'ils sont mélangés aux dérives d'une société de consommation sans frein. Elle offense le pauvre dans sa dignité, parce que l'injustice de l'inégalité devient de plus en plus criante. Que Dieu vous bénisse en ce temps de tendresse qu'est la Noël. Qu'Il nous donne à tous la grâce de comprendre la grandeur de notre vocation. Je vous souhaite d'être très heureuses en 2008, en Le servant en la personne des pauvres, comme Saint Vincent nous l'a appris!

Javier Álvarez, dg

VISITE DES SUPERIEURS

Mère Evelyne Franc
et Sœur Blanca Libia Tamayo, Conseillère générale

Visite de la Province de Cali (Colombie)
14 - 22 septembre 2007

HISTOIRE DES FILLES DE LA CHARITE EN COLOMBIE

Le 18 mai 1882, 4 Sœurs (3 françaises, une mexicaine) venant de Panama (Amérique Centrale) arrivent à Popayan (Colombie) pour commencer un service à l'hôpital.

Suite à la demande du Curé de Cali, elles arrivent le 18 décembre 1884 à Cali pour prendre la responsabilité de l'hôpital Saint Jean de Dieu. Peu de temps après, 4 jeunes Colombiennes demandent leur admission dans la Compagnie et sont envoyées en formation au Séminaire de l'Equateur. Les suivantes allèrent au Séminaire de Panama. Enfin, un Séminaire est ouvert à Cali en 1888. A partir de ce moment, des communautés locales s'implantent dans différentes villes du pays. En 1957, la Province compte 1200 Sœurs, 138 Communautés dont quelques-unes sont présentes au Venezuela. Suite à ces implantations, les Supérieurs décident la création d'une nouvelle Province : celle de Bogota. La Colombie compte deux Provinces :

- Cali couvrant la partie occidentale du pays
- Bogota couvrant la partie orientale du pays et comprenant, de plus, les maisons du Venezuela qui, plus tard, constitueront une Province.

VISITE DE NOTRE MERE

La Province de Cali comprend actuellement 554 Sœurs et 55 Communautés locales. Le vendredi 14 septembre 2007, Soeur Evelyne Franc, Supérieure générale, arrive à Cali avec Sœur Blanca Libia Tamayo Conseillère générale, pour une visite de la Province. A la Maison Provinciale où sont réunies environ 200 Sœurs, Sœur Maria Lia Giraldo, Visitatrice, accueille chaleureusement les visiteuses, les remercie de leur présence et leur exprime la joie d'appartenir à la Compagnie.

Après avoir rencontré la Curie provinciale, Notre Mère participe à l'Eucharistie au cours de laquelle une procession de lumière met en évidence les lieux où les Filles de la Charité réalisent leur mission au service des pauvres.

La rencontre avec les jeunes Sœurs du Séminaire est suivie d'un temps d'échange avec les 59 Sœurs Servantes de la Province. Avec clarté et simplicité, Notre Mère rappelle que même si la Soeur Servante anime et dirige la communauté locale, chaque Sœur est responsable de la vie de prière et de la vie fraternelle en vue de la mission.

Dimanche matin, avec la famille vincentienne de Cali, Notre Mère participe à la célébration eucharistique au cours de laquelle des membres rendent grâce pour la joie de servir ensemble les pauvres. L'après-midi, au cours de la rencontre avec les Sœurs de la région de la vallée, Notre Mère insiste sur quelques points particuliers :

- La mission de la Compagnie est partie prenante de la mission de l'Eglise
- Notre vie appartient au Seigneur pour le service des pauvres, quels que soient notre âge et notre état de santé.
- Actuellement, les Assemblées domestiques sont un moyen qui nous est proposé pour approfondir notre vie spirituelle en reconnaissant davantage les signes de la présence de Dieu, intensifier la construction de notre vie communautaire, revitaliser la pratique du pardon entre nous.

Ensuite, elle répond aux questions avec discernement, puis nous exhorte à étudier la doctrine sociale de l'Eglise, le document de "Aparecida" et le livre de Benoît XVI : Jésus de Nazareth.

Le soir, une représentation artistique de la rencontre de Jésus avec la Samaritaine termine la journée. A travers cette allégorie, la Province reconnaît ses manques et s'engage à susciter dans les communautés un élan spirituel pour intensifier la relation à Dieu, la vie fraternelle et le service des pauvres.

Le lendemain, les Communautés de la ville de Cali accueillent Notre Mère :

- La Communauté « Sainte Louise » au service des enfants et des familles en difficulté de ce quartier pauvre.

- Le centre de rééducation « Les Mouettes » au service de 40 jeunes drogués

- La Communauté « Jean-Paul II » où les Sœurs travaillent dans le domaine social, éducatif et catéchétique.

- Le centre social de la Maison provinciale au service d'enfants handicapés.

Mardi matin, les visiteuses retrouvent le Conseil provincial qui leur présente ses projets et ses activités. Ensuite, elles participent à l'Eucharistie à la chapelle de la Médaille miraculeuse où, chaque mardi, des milliers de pèlerins honorent la Sainte Vierge. Au cours de la messe, Monseigneur Garcia évêque auxiliaire de Cali, remercie Notre Mère pour la présence des Sœurs dans des quartiers marginaux de Cali. Ensuite, Sœur Evelyne a l'occasion de s'entretenir avec les Sœurs des différents services (pastorale, physiothérapie...) et de visiter la salle des Archives où sont réunis les souvenirs de 125 ans d'histoire des Filles de la Charité en Colombie. Enfin, un temps est réservé aux employés de la maison qui lui expriment leur reconnaissance de travailler avec les Sœurs. La journée se termine par un temps de prière avec Marie.

Le lendemain, après avoir remis l'Instruction sur les Vœux aux Sœurs du Séminaire, Sœur Evelyne part, avec Sœur Blanca Libia, visiter :

- La ville de Palmira où un groupe de Sœurs âgées des Communautés de Buga et El Cerrito, les attend avec beaucoup de joie et d'esprit de foi.

- La maison de Cartago où sont soignées les Sœurs âgées ou malades.

Jeudi matin, Notre Mère rencontre des Sœurs réunies au Centre de « Culture du café ». Avec elles, elle regarde un documentaire sur la culture du café en Colombie et peut savourer un authentique café colombien. Les Lazaristes des communautés voisines viennent célébrer la messe et partager le repas en toute fraternité.

Dans l'après-midi, Sœur Evelyne se met en route pour Medellin et ses environs, destination finale de la visite. Après avoir rencontré les Sœurs de la région, vient le temps de la dernière réunion avec le Conseil provincial pour préciser quelques points. La journée se termine par une présentation artistique de danses folkloriques colombiennes.

Le 22 septembre, Sœur Evelyne et Sœur Blanca Libia s'envolent pour Bogota. De là, elles rejoindront la Maison-Mère. Toute la Province, pleine de reconnaissance, dit avec le psalmiste : "*Comment rendrai-je au Seigneur tout le bien qu'Il m'a fait?*"

Sœurs Gloria Maria AGUIRRE et Ana Isabel PARRA
Filles de la Charité

VISITE DES SUPERIEURS

Mère Evelyne Franc
et Sœur Mariarosa Camminati, Conseillère générale

Visite de la Province de Turin
18–21 octobre 2007

Du 18 au 21 octobre 2007, la Province de Turin a vécu des journées inoubliables : Mère Evelyne Franc, Supérieure générale, accompagnée de Sœur Mariarosa Camminati, Conseillère générale, arrive à Turin pour une courte mais très dense visite.

Le Conseil, les Sœurs de la Maison Provinciale et les 50 Sœurs Servantes des maisons de la Province l'accueillent avec grande joie et chaleureuse affection.

La Visitatrice, Sœur Maria Pia Bertaglia, souligne la circonstance providentielle de cette visite à la veille des Assemblées.

Une présentation sur Power Point illustre l'histoire et la situation actuelle de la Province. Notre Mère s'émerveille de cet extraordinaire récit des débuts de la Compagnie en Italie : les premières Sœurs italiennes appartenant à une Congrégation piémontaise se joignent à la Maison-Mère en 1788 et propagent ensuite la Compagnie dans toute l'Italie.

Mère Evelyne rencontre presque toutes les Sœurs de la Province réunies à cette occasion à Pallanza et Turin. Elle s'entretient avec les Sœurs Servantes, les Sœurs aînées, visite quelques maisons.

A Luserna San Giovanni, dans la maison « Casa dell'Immacolata » elle s'arrête un petit moment devant la tombe de Sœur Gabrielle Borgarino, puis elle salue l'Evêque de Pinerolo auquel on doit l'aménagement du Séminaire diocésain dans une aile de la maison.

Sœur Evelyne admire tout particulièrement :

- la sagesse et l'expérience des Sœurs aînées (Turin, Luserna, Pallanza, Grugliasco).
- la qualité des services réalisés par les vincentiens pour les *personnes sans domicile fixe* de Turin, ou le service d'accueil pour les jeunes filles handicapées de Dronero.

Notre Mère recommande la collaboration « en réseau » avec les organismes publics ou autres et rappelle notre charisme spécifique : servir ceux dont personne ne s'occupe. Elle demande avec insistance d'exprimer clairement et résolument notre choix vocationnel.

Sœur Evelyne partage sa joie concernant les prochaines béatifications de trois Filles de la Charité et suscite notre intérêt pour celles qui vivent dispersées dans le monde ; enfin, elle rappelle l'importance de la participation responsable, à l'implication personnelle dans les travaux des Assemblées domestiques, « *dont dépendra la réussite de l'Assemblée générale* ».

Même si les journées de la visite ont passé trop vite, elles laissent le souvenir d'une attention délicate à l'égard de toutes les Sœurs et son attention particulière pour les Sœurs de l'Infirmerie qui vivent maintenant « *l'étape de l'Amour pur* ».

La Province remercie Notre Mère de lui avoir offert des moments de grande fête : un instant touchant avec l'accolade des Sœurs de l'Infirmerie, des dialogues familiers avec toutes les Sœurs, des liturgies solennelles et à la fois très recueillies, enfin la communion aux multiples services quotidiens ...

Nous conservons dans le cœur le témoignage de Sœur Evelyne !... A son « *Merci et Au revoir !* » prononcés dans un italien parfait, nous répondons : « *Revenez vite, ma Mère !..... En attendant, nous vous suivrons de nos prières reconnaissantes !* »

Soeur Adèle BOLLATI
Fille de la Charité

TEMOIGNAGE DES SOEURS

Les Filles de la Charité et les Nations Unies

Les Lignes d'Action inter-assemblées (2003-2009) nous appellent à aller au-delà ce que nous faisons déjà dans nos engagements avec les personnes vivant dans la pauvreté à travers le monde. L'une des réponses créatives et audacieuses fut la décision de Sr Evelyne et du Conseil général de chercher à obtenir le statut consultatif en tant qu'ONG (Organisation Non Gouvernementale) aux Nations Unies pour la Compagnie et de me nommer, Sœur Germaine Price, comme représentante permanente des Filles de la Charité.

Dans ce premier article, je voudrais donner un compte-rendu rapide sur ma première année aux Nations Unies et un aperçu sur la manière dont l'Organisation des Nations Unies a été créée et sur sa mission qui consiste à promouvoir la paix et la sécurité pour tous les peuples.

Dans des articles à venir, j'espère vous expliquer plus en détails la manière dont les Nations Unies fonctionnent et informer les Sœurs sur ce que nous tentons de faire aux Nations Unies pour représenter la Compagnie et son service auprès des personnes en situation de pauvreté.

I – QUELQUES INFORMATIONS CONCERNANT LES NATIONS UNIES

LES DEBUTS DE L'ONU ET SA MISSION

En 1945, le monde arrivait au terme de la seconde guerre mondiale. De nombreux pays étaient dévastés par les bombardements, de nombreuses personnes étaient sans abris et des millions étaient décédées. 51 pays se rassemblèrent dans l'espoir de former une nouvelle organisation dans laquelle les nations travailleraient ensemble pour la paix et le développement. En 1945, ces pays signèrent la Charte des Nations Unies / « *Nous, peuples des Nations Unies, sommes déterminés à sauver les générations à venir du joug de la guerre, qui, deux fois au cours de notre vie, a amené des peines indicibles à l'humanité, et à réaffirmer notre foi dans les droits de l'homme fondamentaux, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes de toutes nations, grandes ou petites... Nous établissons par la présente charte une organisation internationale connue sous le nom de Nations Unies.* »

Dès ses débuts, les Nations Unies ont été un forum de discussions internationales sur des sujets qui concernent les droits et le bien-être de tous les citoyens du monde. En 2007, 192 pays sont membres des Nations Unies.

LES FINALITES DE L'ONU

Elles sont importantes :

- Maintenir la paix et la sécurité internationales.
- Développer des relations amicales entre pays.
- Travailler ensemble pour :
 - * aider les gens à vivre mieux,
 - * éliminer la pauvreté, les maladies et l'analphabétisme,
 - * arrêter la destruction de l'environnement
 - * encourager le respect de la liberté et des droits de chacun.
- Etre un centre d'harmonisation de l'action des pays pour atteindre ces objectifs communs.

LES 3 PRINCIPALES PRIORITES DES NATIONS UNIES

La paix et la sécurité, le développement durable et la promotion des Droits de l'homme, ainsi que Koffi Annan le soulignait : « *Le Monde ne jouira pas du développement sans sécurité. Le Monde ne jouira pas de sécurité sans développement. Le Monde ne jouira ni de l'un ni de l'autre sans le respect des Droits de l'homme.* »

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Les Nations Unies sont une organisation internationale et non pas un gouvernement mondial. La plupart de ses décisions dépendent de la bonne volonté et de la collaboration de ses membres pour être efficaces. Cette organisation internationale est composée de 6 grandes Commissions :

- **L'Assemblée Générale** - « Un parlement des nations » qui se réunit régulièrement pour examiner les problèmes du monde les plus urgents.

- **Le Conseil de Sécurité** - Sa principale fonction consiste à maintenir la paix internationale. Il est composé de 15 membres, dont 5 sont permanents et ont droit de veto – les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la Chine, la Russie et la France. L'action du Conseil de Sécurité n'est pas toujours couronnée de succès car sa réussite dépend de la volonté des gouvernements pour réaliser ses intentions.

- **Le Conseil Economique et Social** - C'est un organisme central pour coordonner l'œuvre économique et sociale de l'ensemble des nations qui composent les Nations Unies. Il est composé de 54 membres élus issus de toutes les régions du monde. Il consacre son temps à promouvoir des niveaux de vie plus élevés, le plein emploi et l'éradication de la pauvreté.

- **Le Conseil de Tutelle** - Ce conseil avait été mis en place pour promouvoir le développement des colonies. Il n'existe plus depuis 1994.

- **La Cour de Justice internationale** - Elle règle des disputes juridiques entre nations ; elle est composée de 15 juges, chacun étant issu d'un pays différent.

- **Le Secrétariat** – Il est composé d'un personnel international qui travaille au siège de New York et dans les bureaux des Nations Unies à Genève, Vienne, Nairobi et en d'autres endroits.

LES CHANGEMENTS APPORTES PAR LES NATIONS UNIES

En dépit de nombreux échecs pour établir la paix et la maintenir, il y a au moins 60 occasions où les Nations Unies ont apporté un changement notable dans le monde. En voici quelques exemples.

- **Promouvoir la paix et la sécurité** – en envoyant 60 missions de négociation de la paix dans des zones du globe qui subissent des tensions.

- **Promouvoir la démocratie** – en favorisant la démocratie et les élections libres dans 9 pays différents.

- **Les Droits de l'Homme pour tous** – en 1948, les Nations Unies ont adopté la Déclaration Universelle des Droits de l'homme et, ensuite, elles ont adopté d'autres déclarations internationales concernant les Droits de l'Homme, par exemple les droits de la femme et les droits de l'enfant.

- **La protection de l'environnement** – Les Nations Unies ont été des pionniers pour réunir des gouvernements dans le but de protéger l'environnement.

- **Fournir une aide humanitaire aux réfugiés** – Plus de 50 millions de réfugiés ont reçu une aide, 19 millions reçoivent actuellement de la nourriture, un abri, une aide éducative et sanitaire ainsi qu'une aide au rapatriement.

- **Promouvoir le développement et l'éradication de la pauvreté** – environ 1,3 milliard de personnes dans le monde vivent dans une totale pauvreté – gagnant moins d'un dollar par jour. Au « Sommet du Millénaire » en septembre 2000, le plus grand rassemblement de dirigeants du monde a adopté la Déclaration des Nations Unies du Millénaire ; celle-ci engageait ces pays à un nouveau partenariat mondial pour réduire l'extrême pauvreté et établir une série de résultats à atteindre d'ici 2015, connus sous le nom de : « **Objectifs du Millénaire** ».

Les Objectifs du Millénaire sont :

- 1 - Eradiquer l'extrême pauvreté et la faim
- 2 - Parvenir à une scolarisation élémentaire universelle
- 3 - Veiller à l'égalité des sexes et renforcer la place des femmes
- 4 - Réduire la mortalité infantile

- 5 - Améliorer les soins aux jeunes mamans
- 6 - Combattre la séropositivité et le sida, la malaria et d'autres maladies
- 7 - Garantir la pérennité de l'environnement
- 8 - Elaborer un partenariat mondial pour le développement

Le 7 Juillet 2007, les Nations Unies indiquaient que la moitié du temps imparti pour atteindre ces objectifs était écoulée.

II - MA PREMIERE ANNEE AUX NATIONS UNIES

Pour moi, nouvelle venue, les Nations Unies représentaient une organisation très complexe. A première vue, elle semblait être un réseau important de relations et d'organisations par lequel les dirigeants du monde et ceux qui s'engagent à leurs côtés répondent aux préoccupations du monde.

Au sein des Nations Unies, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) constituent des groupes nationaux ou internationaux à but non lucratif qui défendent le bien commun.

QUE FONT LES ONG AUX NATIONS UNIES ?

Lorsque la Charte des Nations Unies a été rédigée en 1945, 42 ONG ont été consultées sur le texte. Ce fut le début de la coopération entre les Nations Unies et les ONG. Sans une telle coopération, les Nations Unies ne pouvaient pas satisfaire les besoins des réfugiés fuyant la guerre. Cette coopération s'est poursuivie pour servir les objectifs des Nations Unies dans des domaines tels que l'éradication de la pauvreté, le désarmement, les droits de l'homme, l'éducation, l'environnement et les droits des femmes et des enfants.

En participant à des commissions, les ONG participent à l'œuvre des Nations Unies de quatre manières différentes :

- en soulevant des questions (par exemple les droits des femmes) qui peuvent ensuite figurer à l'ordre du jour des Nations Unies
- en formulant des décisions, notamment sur des problèmes sociaux ou humanitaires
- en entrant en partenariat avec les Nations Unies pour mettre en œuvre des projets
- en agissant comme la conscience des Nations Unies notamment en suivant de près les déclarations et les questions traitées par l'ONU, et en apportant une critique constructive.

MES DEBUTS

J'ai commencé par rencontrer des représentants d'ONG expérimentés d'autres Communautés qui m'ont donné des conseils sur la meilleure manière de m'insérer dans des Commissions et des groupes de travail. Au cours des premiers mois, j'ai également assisté à la conférence annuelle organisée et financée par le Département d'Information et d'Orientation Publique. En outre, j'ai participé à deux journées d'accueil destinées particulièrement aux nouveaux représentants d'ONG d'inspiration catholique. L'un de ces ateliers de travail était centré sur l'Enseignement social de l'Eglise catholique.

L'INSERTION DANS LES COMMISSIONS ET LES SOUS-COMMISSIONS :

En lien avec l'orientation donnée par le Conseil général de me concentrer sur les questions concernant les femmes et les enfants, je suis devenue membre des Commissions des ONG suivantes :

- Financement pour le Développement (et deux de ses sous-Commissions)
- Développement social (et ses sous-Commissions)
- Eradication de la pauvreté.

Je suis aussi devenue membre du Groupe des religieuses et religieux aux Nations Unies.

Participer à ces Commissions signifie assister régulièrement à environ 6 rencontres par semaine. En tant que membre d'une Commission reconnue, un représentant d'une ONG peut contribuer au travail des Nations Unies. Ces Commissions travaillent à la fois sur des projets à court terme et à long terme en vue d'influencer les dirigeants des Etats membres (gouvernements) qui ont la responsabilité d'élaborer les

déclarations sur le plan international. Des documents de travail, des comptes-rendus officiels doivent leur être adressés. « *Des sujets de discussions* » sont élaborés pour des groupes de pression qui visitent les Etats membres.

Cette année écoulée a été un temps de bénédiction auquel je ne m'attendais pas, une année où j'ai énormément appris, où se sont ouvertes de nouvelles perspectives, un temps où j'ai pu nouer des relations précieuses et utiles. Tous ces apports ont enrichi ma vie, m'ont offert diverses expériences humaines à l'échelon mondial. En ce début de ma seconde année aux Nations Unies, je me réjouis à l'avance de pouvoir travailler avec le Conseil général et avec les Sœurs de toute la Compagnie pour rendre aussi efficace que possible notre voix pour les pauvres.

Sœur Germaine PRICE
Fille de la Charité

TEMOIGNAGE DES SOEURS

Session vincentienne
pour les Sœurs d'Amérique Latine et des Caraïbes

Paris - 3 juillet - 27 août 2007

En suivant le Christ sur les pas de Vincent de Paul et de Louise de Marillac

Le 3 juillet 2007, 49 Sœurs des 15 Provinces d'Amérique Latine et des Caraïbes arrivent à Paris pour participer à une session vincentienne jusqu'au 26 août 2007. Les 15 Provinces sont l'Argentine, la Bolivie, l'Amérique Centrale, le Chili, la Colombie (Bogota et Cali), Cuba, l'Equateur, Haïti, le Mexique, le Pérou, St. Domingue, Porto Rico, le Paraguay et le Venezuela.

L'objectif de la session est de renforcer notre identité de Filles de la Charité d'Amérique Latine et des Caraïbes, à travers l'étude de la vie des Fondateurs et celle de la Compagnie, l'approfondissement de notre spiritualité et de notre charisme.

Après les mots de bienvenue de Sœur Blanca Libia Tamayo, Conseillère générale, Notre Mère ouvre la session, soulignant l'importance de revitaliser notre charisme pour vivre en cohérence avec la spiritualité des Fondateurs ; le plus important, c'est d'ouvrir notre cœur, renouveler nos premières ferveurs, recevoir la grâce de la persévérance pour avancer sur le chemin de la sainteté. Ensuite, le Père Javier Alvarez, Directeur Général préside l'Eucharistie d'ouverture.

Voici les trois grands thèmes de cette session

1^{er} thème : Vie des Fondateurs et vie de la Compagnie

Sœur Geneviève Roux présente la société politique, sociale et religieuse du 17^e siècle, contexte dans lequel la Compagnie est née pour répondre aux besoins des pauvres de ce temps.

Sœur Francisca Varela expose la vie de saint Vincent de Paul et nous accompagne dans notre pèlerinage au Berceau et en d'autres lieux vincentiens.

Sœur Elisabeth Charpy présente les grands traits de la personnalité de sainte Louise. Nous découvrons différents aspects de la vie de Louise de Marillac : fille d'une mère inconnue, jeune mariée, mère de Michel, Dame de la Charité, Fondatrice des Filles de la Charité, éducatrice et responsable des enfants trouvés, formatrice des Sœurs, grand-mère pleine de joie, théologienne, une sainte pour notre temps. Elle nous fit voir comment la souffrance a été une école de vie pour Sainte Louise, particulièrement grâce à l'accompagnement de saint Vincent.

Sœur Angeles Infante partage avec nous l'histoire de la Compagnie, cette histoire que nous devons connaître pour nous stimuler à être fidèles à Jésus-Christ, au charisme des Fondateurs, à l'Eglise et aux hommes de notre temps, particulièrement aux appels des pauvres. Nous avons redécouvert cette histoire dans les Archives : manuscrits, règlements, conférences, circulaires et autres documents. Si nous regardons vers le passé, c'est pour mieux nous engager vers l'avenir : le chemin de notre histoire est entre nos mains.

Sœur Claire Herrmann, au service des Archives, nous transmet une partie de l'histoire de notre charisme qui se trouve dans des documents authentiques, des objets, des reliques etc... Elle a complété l'Histoire de la Compagnie en nous parlant, entre autres, du martyre de plusieurs Sœurs, des manifestations de la Vierge Marie...

2^{ème} thème : Le charisme vincentien à la lumière de la Parole de Dieu, des documents de l'Eglise et des Constitutions

Le Père Gabriel Naranjo, cm, présente le Document de "Aparecida" de la 5e Rencontre des Evêques d'Amérique Latine, à la lumière du charisme vincentien. Il souligne les principaux défis à relever dans le contexte de l'Amérique Latine et des Caraïbes.

Le Père Fernando Quintano, cm, présente l'idéal du projet de vie des Filles de la Charité à partir des Constitutions. Il fait une application actuelle de la grande Charte. Il nous a aussi accompagné dans le pèlerinage à Chartres où nous avons renouvelé avec beaucoup de ferveur la consécration de la Compagnie à Marie.

Le Père Alvaro Restrepo nous parle du visage du Christ découvert par les Fondateurs : Adorateur du Père, Serviteur de son dessein d'amour, Evangéliste des pauvres. Puis il explique avec enthousiasme le sceau de la Compagnie : symbole de notre spiritualité.

Le Père Gregory, Supérieur général, nous invite à être prophètes d'abord dans nos communautés, en vivant avec nos Sœurs dans un climat de vraie charité. Il présente nos Constitutions comme un document « prophétique » : elles sont le résultat de la vie et de l'expérience des Filles de la Charité depuis les origines.

Le Père Javier Alvarez, Directeur général invite à prendre les Constitutions comme livre de vie, comme un trésor à préserver. Elles contiennent le projet des Fondateurs adapté à notre époque de l'histoire. Elles sont le chemin par lequel Dieu veut nous conduire pour arriver à la perfection, à la sainteté. Il insiste aussi sur nos trois vertus spécifiques qui nous aident à accomplir le projet de la Compagnie.

Enfin, Sœur Blanca Libia Tamayo invite chaque Sœur à se laisser habiter par notre esprit qui exige une conversion permanente. La conversion de chaque Sœur est la condition de la vitalité de nos Provinces. Face à la crise profonde de l'humanité, il nous faut sans cesse revenir à Jésus-Christ et nous donner des objectifs précis pour le suivre. Cela nous aidera aussi à donner un nouvel élan à la Pastorale des vocations.

3^{ème} thème : la spiritualité mariale de la Compagnie

Le Père Corpus Juan Delgado, cm, présente notre spiritualité comme la manière de suivre le Christ à l'exemple de Marie. Il fait voir Marie telle que les Fondateurs la perçurent, telle que la Compagnie la contemple aujourd'hui à travers les Constitutions et actualise le Message de 1830.

A la fin de la Session, nous avons écouté les Conseillères générales et, ainsi, connaître la réalité de chaque continent. Nous avons mieux compris la dimension internationale de la Compagnie et sa mission au service du Christ dans les plus pauvres. Enfin, Notre Mère clôture la session, suivie de l'Eucharistie d'envoi.

CONCLUSION

Les thèmes approfondis durant ces deux mois, nous ont beaucoup enrichies. Notre vocation s'est affermie ainsi que notre identité de Filles de la Charité. Nous comprenons davantage que la Compagnie participe à la mission de l'Eglise Universelle qui prolonge celle de Jésus-Christ, particulièrement en faveur des plus pauvres. Nous remercions le Seigneur de nous avoir donné la grâce de vivre cette session vincentienne qui est aussi une responsabilité et un engagement à vivre au quotidien.

Sœur Ligia Hernandez AGUIRRE
Fille de la Charité

TEMOIGNAGE DES SŒURS

Province d'Albany, New-York

1^{ère} Rencontre Interprovinciale

438 Filles de la Charité issues de 4 Provinces des Etats-Unis (Emmitsburg dans le Maryland, Albany dans l'Etat de New York, Evansville dans l'Indiana et Saint Louis dans le Missouri) se sont réunies à Buffalo dans l'Etat de New York, du 26 au 29 Juillet 2007 pour la première fois qui est, probablement, le début de nombreuses rencontres interprovinciales. En août et en octobre 2006, les 4 Visitatrices et leurs Conseils se sont mis d'accord pour nommer un Comité de pilotage qui a pris le nom de « *Perspectives pour la mission* ». Ce Comité, composé de 2 Sœurs de chaque Province, a pour but d'élaborer un processus pour envisager la restructuration des 4 Provinces. Une autre Commission (Comité de Planification), avec une Soeur de chaque Province, a pour but d'organiser et de coordonner cette Rencontre interprovinciale en 2007 : « Rencontre de Buffalo ».

Le thème de la Rencontre « *Enracinées dans la charité, unies dans l'espérance* » était affiché avec le sceau de la Compagnie. Portée par une prière et une liturgie quotidienne, pleines de créativité, cette Rencontre avait cinq objectifs :

- Apprendre à mieux se connaître.
- Donner l'occasion d'un partage interprovincial.
- Approfondir notre identité de Filles de la Charité et notre mission auprès des pauvres.
- Recevoir le compte-rendu initial du Comité de Pilotage « Perspectives pour la Mission » et des membres de sa commission.
- Marcher vers l'avenir dans la foi et l'espérance.

Les principales intervenantes de chaque jour étaient Soeur Margaret Barrett, Assistante générale, Soeur Regina Beetle du Sacré Coeur et Soeur Theresa Peck, Présidente du Comité « *Perspectives pour la mission* ».

La liturgie de clôture a reflété le sentiment et l'engagement des sœurs à avancer ensemble dans cette démarche. En fait, les évaluations finales ont attesté que cette première rencontre interprovinciale avait rempli les objectifs énoncés.

Sœur Denise WILLIAMS
Correspondante des Echos

TEMOIGNAGE DES SOEURS

France Sud

A Lourdes, la Vierge Marie, la catéchiste de Bernadette Soubirous

A l'occasion d'un congrès sur la catéchèse, Monseigneur Perrier, évêque de Tarbes et Lourdes, a partagé ces quelques remarques sur la catéchèse suivie par Bernadette entre le 11 février et le 16 juillet 1858. Nous qui sommes appelées à suivre le Christ évangéliste des pauvres, laissons-nous guider par la messagère privilégiée de Dieu.

Premières apparitions

Tout commence par le signe de la croix que Bernadette ne peut achever tant que la Dame ne le lui montre pas. Marie sera le guide de Bernadette dans son initiation aux mystères de la foi. Marie est la monitrice. Ceux qui accomplissent une mission de catéchèse ont à faire découvrir ce que les enfants, les jeunes ou les adultes qui leur font confiance ne connaissent pas encore.

Marie n'enseigne pas à Bernadette une leçon mais elle lui transmet une pratique : comment faire le signe de la croix. Le signe de la Croix est la plus parfaite synthèse du christianisme. Le geste rappelle jusqu'où est allé l'amour de Dieu pour nous ; les paroles qui l'accompagnent disent la perfection de l'Amour, qui est la substance de la Trinité. Dès le départ, le signe de la totalité est posé. En catéchèse, nous savons où nous allons.

Au cours des deux premières apparitions, la Dame se tait. Elle établit la confiance avec Bernadette. Avant de lui demander quoi que ce soit, la Dame noue une relation personnelle avec la fillette. Celle-ci en a besoin, car les objections agrémentées de quelques gifles n'ont pas tardé. Bernadette s'est trouvée en bute à la contradiction, comme n'importe quel croyant d'aujourd'hui.

A la troisième apparition, Marie refuse d'écrire son nom mais demande à Bernadette de lui faire la grâce de venir régulièrement pendant quinze jours. Que cela nous dit-il pour la catéchèse ? Non pas que l'écrit soit inutile mais qu'il n'est pas premier. Nous ne sommes pas limités à la culture de l'écrit et le christianisme n'est pas une religion du Livre.

Après le refus d'écrire son nom, la Dame demande à Bernadette de lui faire la grâce de venir pendant quinze jours. Elle lui parle avec familiarité, dans sa langue. Elle la respecte plus que son entourage habituel, en lui parlant au « vous ». Elle attend quelque-chose de la jeune fille comme Dieu est en attente de notre foi. Elle demande à Bernadette un engagement, certes limité dans le temps, mais difficile à réaliser, vu l'opposition de la famille et des Sœurs et, bientôt, celle des autorités civiles. La catéchèse, que ce soit celle d'un enfant ou d'un adulte, demande du temps. La Vierge n'a pas commencé par cette exigence mais, le moment venu, elle a passé comme une sorte de contrat avec Bernadette.

Le passage par la Croix

Viendra ensuite le temps des épreuves. Bernadette est invitée à la pénitence, la face pénible de la conversion. Le Christ n'avait nul besoin de faire pénitence mais pour nous sauver du péché, il s'est rangé parmi les pécheurs en recevant le baptême de Jean, un baptême de conversion. Son chemin est passé par la Croix et il n'y a pas d'initiation chrétienne qui ne passe par la Croix. Le Christ nous y a précédés. Bernadette se prosterne jusqu'à terre, comme Jésus au jardin des oliviers. Son visage, couvert de boue, est méconnaissable, comme celui du Serviteur souffrant, dans les prophéties d'Isaïe.

La pénitence n'est pas une affaire strictement privée. Quand Bernadette est appelée à la pénitence, l'horizon s'élargit. Jusqu'ici, semble-t-il, l'événement ne concernait que Bernadette. Ses entretiens avec la Dame restaient confidentiels. Désormais, Bernadette reçoit une mission : prier pour les pécheurs. Elle s'en acquittera toute sa vie. Elle découvre ainsi qu'on n'est pas chrétien pour soi-même. Nous vivons dans la communion des saints.

En même temps, la Dame fait découvrir à Bernadette une source. Bernadette se dirige d'abord vers le Gave. La Dame doit la remettre dans la bonne direction. C'est le rôle de l'Eglise : montrer aux hommes où est la Source qui ne déçoit pas. Marie qui fait découvrir à Bernadette la source jusque-là cachée, n'est-ce pas un beau modèle d'action catéchétique ? Bernadette est activement associée à la découverte, non sans s'être d'abord trompée de direction. Mais rien ne se serait passé si la Dame ne l'avait pas mise, et remise, sur le chemin.

Marie n'est pas la source. Le catéchiste n'est pas la source. Il indique la source. Il fait penser à la femme de Samarie qui, revenant en hâte au village, encourage les gens à aller trouver celui qu'il l'a si bien comprise.

Durant la « quinzaine des apparitions », la Dame, par deux fois, n'est pas au rendez-vous. Bernadette est troublée : en quoi l'a-t-elle peinée ? De même, dans une catéchèse, il peut y avoir des passages à vide, sans raison apparente. L'éducation de la foi est aussi un apprentissage des moments de désert.

La mission, l'Eucharistie et le service

La foi de Bernadette a donc été éprouvée, tant par les gestes déconcertants qui lui ont été demandés que par les absences. Elle peut alors être chargée de mission dans l'Eglise et pour l'Eglise. Sa mission dans l'Eglise, c'est d'aller « dire aux prêtres ». Sa mission pour l'Eglise, c'est de faire en sorte qu'une chapelle soit construite et que les fidèles viennent en procession. De même, la catéchèse doit permettre à chacun de découvrir quelle est sa place et sa mission dans l'Eglise.

Pendant toute cette période, la dame a refusé obstinément de dire son nom. Bernadette ne s'est pas découragée. Finalement, la Dame dit son nom : je suis l'Immaculée Conception. Les noms ont aussi une importance même si la pédagogie de la Dame, et de l'Eglise, privilégie l'expérience dont nous venons de voir quelques aspects. La parole de Marie quand elle révèle son nom est la dernière que Bernadette entendra. Les deux dernières apparitions sont, de nouveau, silencieuses. C'est un bel enseignement sur la prière : elle va du silence au silence.

Les semaines des apparitions coïncident avec le temps où Bernadette se prépare à la Première Communion, qu'elle réalisera à la Fête-Dieu. Pour Bernadette, les visions n'auront eu qu'un temps. L'Eucharistie, elle, demeurera. Bernadette ne vivra pas dans la nostalgie des apparitions mais dans un désir croissant de s'unir au Christ par l'Eucharistie et le service des malades.

Mgr Jacques PERRIER
Evêque de Tarbes et Lourdes

SPECIAL CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE MERE SUZANNE GUILLEMIN

Mère Suzanne Guillemin
1906 – 1968

Fille de Dieu – Fille de l’Eglise
Supérieure générale de la Compagnie

VI – PERIODE POSTCONCILIAIRE

***Le Concile a jeté la semence,
Il faut maintenant la cultiver
et en recueillir de bons fruits
(Paul VI)***

Le Concile Vatican II a présenté au monde un visage renouvelé de l’Eglise. Le 7 décembre, veille de la clôture, le *Courier de Genève* donne les impressions du Concile, par diverses personnalités dont Mère Suzanne Guillemin :

« Comment résumer mes impressions d’auditrice-religieuse en cette fin de Concile, alors que les derniers travaux s’achèvent dans une tête consciencieuse, mais que déjà se font pressentir les tâches postconciliaires ?

C’est d’abord le sentiment d’un travail gigantesque heureusement accompli ; un apaisement dans la vérité qui se dégage après la période des discussions – une entrée dans la sécurité, face à l’unité qui finalement et souvent contre toute attente, réunit les esprits.

Mais c’est aussi la lumière annonçant un jour nouveau : cette fin est un commencement. L’Eglise vient de marquer un temps d’arrêt voulu, un temps de recueillement et de réflexion, elle est prête pour un nouveau départ ; les constitutions et décrets conciliaires ne l’enferment pas dans une vérité statique bien au contraire, ils ont tracé de larges avenues vers des perspectives à poursuivre. Après la période des concepts, s’ouvre celle de la vie, la pensée va devoir se traduire en actes.

*Une dominante se dégage : **la charité**. Il semble bien qu’aux yeux des générations futures, ce Concile apparaisse sous le signe de la charité. Ainsi l’a pensé le Saint-Père Paul VI qui l’appelle « un acte d’amour envers Dieu, envers l’Eglise et envers l’humanité ».*

Issu de l’amour pastoral de Jean XXIII, le Concile s’est déroulé dans un extraordinaire climat de charité envers tous : pas un homme sur terre qui n’y ait été au moins symboliquement admis, accueilli. Chacun des actes conciliaires constitue un geste d’amour envers une catégorie de personnes : beaucoup comportent une réparation de brèches faites à la charité au cours des siècles.

Le Concile ne se soldera pas seulement par des acquisitions doctrinales ou disciplinaires. Il aura enseigné une nouvelle manière de regarder le monde dans l’amour, de s’ouvrir à lui, et c’est de cela que désormais, nous religieuses, comme chacun en sa fonction spéciale dans l’Eglise, nous nous sentons responsables ».

MERE GUILLEMIN ET LA PERIODE POSTCONCILIAIRE

Le 28 octobre 1965, le Pape Paul VI promulguait le décret du Concile sur « **Le renouveau et l’adaptation de la Vie Religieuse** ». Ce n’est ni une exhortation, ni un directoire ; il dit simplement ce que doit être la vie consacrée par les conseils évangéliques, avec quelques principes généraux qui guideront les Instituts pour leur renouvellement en tenant compte de leur caractère propre, des Sociétés de vie apostolique et des Instituts séculiers.

Rénover et adapter la vie religieuse exige tout à la fois que l’on revienne sans cesse aux sources et au charisme primitif des Instituts et que l’on accorde ceux-ci aux conditions nouvelles de notre temps.

Mère Guillemin est fortement convaincue de ces décisions. N’a-t-elle pas commencé depuis dix ans à repenser, timidement, la vie de la Compagnie dans la nouveauté de l’Evangile, pour qu’elle soit plus adaptée à la conjoncture présente ? Aujourd’hui, la mise en action du décret est un acte d’obéissance promouvant la vie religieuse dans toutes ses richesses par la marche sur les traces du Christ.

L'aggiornamento de la Compagnie est vivant dans son esprit et dans son cœur. Avec une grande attention, elle avait suivi les débats dans l'aula conciliaire pour dégager les grandes lois de la rénovation dans la perspective de l'adaptation et la rénovation conformes aux exigences du moment.

Avec satisfaction, Mère Guillemin a retenu quelques précisions nécessaires concernant le vocabulaire utilisé en la matière et présentées par le président de la Commission en début de séance :

« Lorsque nous parlons de **vie religieuse et de religieux**, nous entendons parler de tous ceux qui cherchent la perfection par la profession des conseils évangéliques. Afin d'éviter le danger de confusion entre les religieux au sens strict, les Sociétés de vie commune et les Instituts séculiers, on a inséré dans l'introduction l'expression **étant sauve leur nature propre** ». Pour l'avenir, il faudra trouver une définition commune dans laquelle toutes les formes de vie se sentiront à l'aise.

L'accent mis sur l'idée de **vie religieuse** fut l'objet d'interrogation. La réponse en fin de discussion est la suivante : d'une considération économique, on déboucha dans la notion évangélique et dynamique de vie avec tout ce qu'elle implique de charité et d'engagement humain.

Une troisième mise au point concerne deux mots du titre : **rénovation et adaptation** afin de ne pas les séparer. « *L'accommodata renovatione (adaptation et rénovation) de la vie religieuse comporte l'incessant retour aux sources et l'inspiration originelle des Instituts en même temps qu'une adaptation de ceux-ci aux conditions nouvelles du temps* ».

Aucune difficulté pour Mère Guillemin dans ces mises au point replaçant le renouveau dans un climat profond et spirituel. En 1959, n'a-t-elle pas dit à une Sœur arrivant à la Centrale des Œuvres pour prendre un nouvel office : « *je vous ferai découvrir les Fondateurs pour mieux comprendre votre vocation aujourd'hui* ».

L'heure du « renouveau et de l'adaptation » a sonné pour la Compagnie. Les actes du Concile devenant la pensée officielle et la loi de l'Eglise, adhésion et obéissance sont de rigueur.

L'AGGIORNAMENTO DE LA COMPAGNIE

De quoi s'agit-il ? Des points importants avaient été soulevés dans l'aula conciliaire, notamment par le Cardinal Bea insistant sur la relation à la vie de l'Eglise : « *que les religieux, tout en étant fidèles à la Règle et à l'esprit de leur congrégation, se sentent plus encore membres de l'Eglise, qu'ils en respirent la vie et s'emploient à leur propre aggiornamento, en harmonie avec celui de l'Eglise* ».

La Compagnie peut répondre à cet appel sous la plume de Louise de Marillac écrivant à Mr Portail à Rome : « *... n'est-ce pas nous avertir fortement que nous avons doublement le bonheur d'être Filles de la sainte Eglise, et étant admises en cette manière, ne nous sera-ce pas une nouvelle obligation de vivre et d'agir comme enfants d'une telle Mère ?...* »¹⁶

Le décret, numéro 8 de *Perfectae Caritatis*, indique la ligne pour les Instituts voués à la vie apostolique « *l'action apostolique et bienfaisante appartient à la nature même de la vie religieuse comme un saint ministère et une œuvre propre de charité que l'Eglise leur confie pour qu'ils l'exercent en son nom...* » Pour Mère Guillemin, il s'agit de chercher ce que Dieu exige de nous pour les nécessités d'aujourd'hui au plan spirituel et apostolique. Les grandes lois de la rénovation sont tracés dans le décret *Perfectae Caritatis*. D'autres documents compléteront pas le « comment de l'application », *Ecclesiae Sanctae* et *Renovationis Causam* pour la formation.

L'orientation du renouveau est donnée par les normes se dégageant après une lecture réfléchie du décret : l'incessant **retour aux sources** de toute vie chrétienne et à l'inspiration originelle des Instituts, en même temps d'une adaptation de ceux-ci aux conditions nouvelles du temps. La norme première, c'est que cette rénovation se fasse selon **l'Évangile**, l'imitation du Christ et l'esprit du Fondateur sous la conduite et l'autorité de l'Eglise.

¹⁶ Ecrits spirituels p. 202

Participer à la vie de l'Eglise, non seulement dans l'Eglise, mais aussi à la vie de l'Eglise dans la ligne de la vocation propre, requiert l'attention pour la petite Eglise locale, lieu privilégié où l'Eglise s'exprime à elle-même.

L'attention au monde contemporain et à ses problèmes « que les Instituts puissent plus efficacement aider les hommes » a été soulignée avec force dans les interventions des Pères conciliaires.

Il est clair que seule la conversion du cœur ne suffit pas, la rénovation adaptée doit être intégrale, non seulement l'institution ou ses œuvres, mais surtout dans les personnes. Mère Guillemin est convaincue depuis des années, des sages recommandations exprimées avec tant de charité, dans les séances des congrégations générales. Aussi, est-elle déterminée à étudier avec son Conseil l'exécution concrète des décisions officielles du décret. Elle sait qu'en définitive le renouveau dépendra en grande partie de celles qui auront la charge de l'opérer et de l'esprit dans lequel elles agissent ;

« La rénovation efficace et l'adaptation équitable, ne sauraient s'accomplir sans la **coopération de tous les membres de l'Institut** sous la conduite de l'autorité compétente. »

DE LA SEMENCE... AUX FRUITS

Dès son retour à la Maison-Mère, Mère Guillemin s'est mise à l'œuvre. En réponse aux invitations du Concile, de donner une plus grande attention aux appels du monde d'une part et à un aggiornamento intérieur des Instituts religieux d'autre part, trois champs d'action l'attendaient.

Le premier fut l'aggiornamento de la Compagnie dans une prise de conscience sérieuse qui l'habitait depuis 1962. Les lois de la rénovation et de l'adaptation ne l'effrayaient pas, entre autres, « vivre le charisme propre en lien avec **l'Evangile** ». N'est-ce pas dans sa mémoire et dans son cœur, saint Vincent présent selon sa vie, ses enseignements ? Comme tout le monde, il avait entendu les évangiles au rythme de l'année liturgique, il les avait lus de plus près une fois devenu prêtre. Mais ce n'est plus un livre ou une doctrine, **c'est Jésus-Christ lui-même** qu'il découvre. L'Evangile est pour lui, le lieu de rencontre avec ce Christ que la vie lui a fait découvrir. La Bonne Nouvelle est là et doit être en nous comme un feu que Jésus veut répandre sur toute la terre, un feu qui nous possède, qui nous dévore de l'intérieur. Comme pour saint Vincent, « l'Evangile : son livre et son miroir » sera pour chaque Fille de la Charité « lumière sur nos pas ».

Un deuxième champ, vaste et profond : « **le service en Eglise après le Concile** ». Mère Guillemin avait compris qu'elle ne devait garder les trésors reçus pour la seule Compagnie des Filles de la Charité sur laquelle elle avait une action directe, mais généreusement, aller plus avant et en faire profiter les autres congrégations. L'approfondissement doctrinal, une spiritualité de l'action, une attention particulière au monde, le sens missionnaire, mener sa vie dans l'esprit de Vatican II en marchant dans le sillon ouvert par ce Concile « de vérité et de liberté » dépassaient largement le processus des réformes extérieures insuffisamment préparées par une réforme de mentalité.

« **Au service de l'Eglise universelle** » sera son troisième champ d'action. L'Union Internationale des Supérieures Générales allait procéder à sa rénovation. C'est pendant le Concile que s'effectuera à la faveur du souffle d'unité et d'universalité, qui passait sur tous les esprits, un travail de recherche qui devait aboutir à la rédaction des statuts, instituant une véritable institutionnalisation des organes directeurs de l'Union : le Conseil Général et l'Assemblée Générale.

Mère Guillemin est un membre actif de cette assise qui aura lieu à la résidence romaine de la Maison-Mère, la maison Maria Immacolata.

En visitant les Provinces de la petite Compagnie dans les autres continents, Mère Guillemin a été sollicité par la Conférence des Religieuses de l'Amérique Latine pour réfléchir « aux problèmes de la vie religieuse en Amérique Latine et de trouver des perspectives de solution ». C'est un exemple.

L'union des Supérieures Majeures de France demanda sa collaboration à diverses reprises, ainsi que les Associations catholiques de diverses régions de France.

Le 8 mars 1967, Mère Guillemin a été nommée par le Pape Paul VI, Consultant à la Commission Pontificale Justice et Paix. Ce qui lui permit de sensibiliser à cette réalité ayant pour fondement

l'encyclique *Populorum Progressio*, la Compagnie par ses écrits dans l'Echo de la Maison-Mère et la Vie consacrée en général par l'Union Internationale des Supérieures Générales.

Les réunions postconciliaires dans des commissions spécialisées de la Vie consacrée, de l'Apostolat des laïcs, bénéficiaient de sa collaboration.

AGGIORNAMENTO : DES TEXTES ... AUX ACTES

Quelques mois avant la clôture du Concile, Mère Guillemin s'adressa à la Compagnie dans l'Echo du mois d'avril pour sensibiliser les Sœurs aux travaux à venir et à la mystique. « L'heure vient, et elle est déjà venue, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité »¹⁷. Il s'agit simplement de savoir si nos gestes extérieurs sont bien le prolongement de nos attitudes intérieures et si notre vie se déroule à la lumière de la vérité sous le regard de Dieu. Mère Guillemin énumère les trois grands thèmes de la recherche :

- Retrouver et approfondir la volonté de Dieu sur nous, c'est-à-dire la pureté primitive de notre vocation, en découvrant ses exigences dans l'Eglise et le monde d'aujourd'hui.
- Ajuster nos méthodes de formation au but ainsi fixé, en tenant compte des divers milieux et de la mentalité contemporaine.
- Réviser et revitaliser les formes et les formules à l'aide desquelles se vit et s'exprime notre vocation.

La note juste de son texte est le **formalisme** ; y échapper, c'est vivre selon la vérité soit dans nos rapports avec Dieu, soit avec nos frères, soit dans notre manière de pratiquer la Règle et les Vœux. Un mot du bienheureux Pape Jean XXIII éclaire ces propos de la relation à Dieu :

« Il ne s'agit pas d'une répétition mécanique de formules, mais du moyen irremplaçable d'entrer en contact avec le Seigneur, de mieux comprendre la dignité de Filles de Dieu, d'épouses du Saint-Esprit, le dulcis hospes animae¹⁸ qui parle à qui écoute dans le recueillement ».

Mère Guillemin termine le développement de la recherche par un mot d'encouragement : « la lumière sur ce point ne peut être qu'un don de Dieu. Don d'une foi plus vive pour éclairer le regard que nous portons sur tout ce qui fait le cadre de notre vie ; c'est la foi qui nous fera découvrir le mystère d'amour caché dans toutes les petites fidélités ».

AGGIORNAMENTO ... AU FIL DES JOURS

Après l'élection de Sœur Suzanne Guillemin comme Supérieure générale de la Compagnie, le 11 juin 1962, les Visitatrices sont restées avec le Conseil général pour traiter certaines affaires urgentes. Dès octobre, le Supérieur général, Monsieur Slattery, s'adressa à toutes les Sœurs avec une grande délicatesse pour annoncer quelques changements : « ... *toutes les sociétés religieuses ont besoin de procéder de temps en temps à une révision de leur discipline, cela ne laisse aucun doute... les modifications d'usage sont particulièrement requises de temps à autre dans une communauté qui ne s'isole pas particulièrement du monde comme le font les ordres cloîtrés ... quelques usages portant la marque du temps pour jamais révolu et paraissent désuets ... ce travail d'adaptation ne saurait être laissé à la fantaisie d'un chacun ; les modifications apportées à vos usages ont été décidées par vos Supérieurs majeurs après mûres réflexions et de ferventes prières... »*

En 1963, les prières de communauté étaient révisées ; déjà Mère Guillemin, le 11 octobre précédent, avait demandé que l'antienne à la Sainte Vierge qui termine les Complies soit chantée à la fin de la prière du soir. Et voici que l'hymne des Laudes est introduite dans la prière du matin à partir du 8 septembre 1963.

Le cycle des méditations, intitulées Méditations sur les textes de l'Ecriture et les entretiens de saint Vincent, fut renouvelé. Le Père Diebold, cm, a préparé à la grande satisfaction des Sœurs, des méditations pour le premier samedi du mois en complément des méditations quotidiennes.

1964 – Mère Guillemin, le 15 août, annonça le changement d'habit et les journées d'études projetées pour 1965. Mais un autre événement allait surgir, Mère Guillemin est appelée au Concile.

¹⁷ (Jn 4, 23).

¹⁸ Hôte très doux de nos âmes

Dans une retraite à la Maison-Mère, Mère Guillemin exposera aux Sœurs les répercussions de cet appel : « ... *le fait de cette insertion dans cette grande Assemblée de l'Eglise, me semble une sorte de bénédiction du bon Dieu sur l'appartenance de la Communauté à l'Eglise* ».

La circulaire du 15 août précisait que « *le Conseil avait jugé qu'un travail de recherche et d'approfondissement était à entreprendre dans le climat du Concile pour nous accorder à la marche actuelle de l'Eglise... Il importe que nous puissions ensemble dégager et réaffirmer les valeurs essentielles de notre vocation, rechercher les moyens de mettre les Sœurs en état d'y répondre, d'assurer la forme et l'unité au moyen d'usages d'autant plus exigeants qu'ils seront dégagés de tout superflu* ».

Le 21 octobre, une circulaire annonçait **une consultation générale** de la Compagnie en préparation aux journées d'études : « ... *il ne suffit pas que les Supérieurs, Visitatrices, Sœurs Servantes étudient la question de l'aggiornamento et du renouvellement de la communauté, c'est un devoir pour chaque Sœur de méditer devant Dieu son rôle dans l'Eglise et dans la Communauté... la note dominante de ce travail est des valeurs* ».

Le second thème à étudier concernait la formation : ce sont les Sœurs Directrices, les Sœurs des Juniorats, les Sœurs chargées des postulantes qui ont été interrogées. Le Directeur général contactait les Directeurs Provinciaux pour connaître leur pensée à ce sujet.

Le Coutumier allait être le troisième thème de la consultation générale de la Communauté. Mère Guillemin encourage « *chacune de vous lorsqu'elle exprimera ce que vous pourriez désirer pour la rénovation du Coutumier, doit le faire en réalisant qu'elle est responsable de la Communauté tout entière* ».

Le résultat de cette première consultation générale est heureux, très heureux. Dans un entretien aux retraitantes de la Maison-Mère, Mère Guillemin exprime sa joie : « *Nous avons reçu des réponses qui sont presque de véritables thèses que l'on pourrait présenter dans des universités et nous avons des travaux extrêmement simples et courts ; mais je crois qu'au point de vue valeur spirituelle, du plus long au plus court, du plus savant au plus simple, notre grande joie a été de retrouver une parfaite, une absolue unité d'esprit. C'est très beau cela. Nous nous sommes rendu compte que le Seigneur parlait de la même façon dans l'ensemble de nos Provinces, et que les grandes lignes de la doctrine de saint Vincent, cette doctrine qui est si pure parce qu'elle est la doctrine de l'Evangile, demeurerait vraiment le moteur qui nous anime et que même parmi nos déficiences – et Dieu sait si nous en avons – l'esprit et la volonté demeurent droits. Nous devons déjà en rendre grâce à Dieu... »*

AGGIORNAMENTO LA REFORME LITURGIQUE

Le 4 décembre 1963, la Constitution sur la Liturgie fut promulguée. Elle annonçait une ère de renouveau liturgique pour toute l'Eglise après 400 ans de fixation de la liturgie romaine où le peuple chrétien assistait passivement au déploiement de la pompe rituelle, cherchant dans des dévotions privées l'aliment de la dévotion personnelle. Cependant l'élan religieux conduisait les fidèles du baptême à la sépulture ; en passant par les messes dominicales, il n'était pas impossible de vivre d'un esprit dont la liturgie inspirait la vie profane elle-même. Les fêtes civiles étaient des fêtes religieuses : les coutumes des saisons et des mois étaient empruntées des mystères sacrés. Les chants populaires célébraient les événements du salut. L'angelus tintait dans les champs. L'église du village était le centre de toute l'activité humaine.

Les temps ont changé. Peu à peu, au fur et à mesure que l'on découvrait par un travail de réflexion dans les domaines de l'histoire, de la théologie et de la pastorale, on découvrait les richesses des rites, dans le même temps se révélaient les obstacles. Le Concile est venu au secours de ces déficiences. Par la Constitution « de la sainte Liturgie », l'Eglise a apporté des directives générales et des thèmes doctrinaux qui ont une importance capitale pour le renouveau liturgique.

Mère Guillemin ne tarde pas à mettre en route la prise de conscience de l'importance de la réforme pour la Compagnie. Déjà Sœur Servante à la Centrale des Œuvres, la liturgie était un de ses sujets de réflexion privilégiés avec ses compagnes. Elle confie ce travail d'information et d'approfondissement à Monsieur Jamet, alors Directeur général. En date du 26 septembre 1964 paraît l'Instruction de la Commission post-conciliaire pour l'application de la Constitution sur la Liturgie avec entrée en vigueur le 3 mars 1965. Il importait d'étudier de près cette instruction puisqu'elle apportait quelques modifications à l'ordonnance même de la messe.

Le Père Jamet informe donc la Compagnie par un article dans l'Echo de la Maison-Mère en ponctuant la vraie échelle des valeurs et des devoirs : Dieu à la première place, la prière notre premier devoir. La Constitution demande que les exercices de prière soient réglés en tenant compte des temps liturgiques, d'où quelques orientations pour comprendre :

- Introduction de la langue vivante
- Place plus grande à la Parole de Dieu
- Simplification des rites
- Principe d'une adaptation de la liturgie.

Ce dernier point « adaptation de la liturgie » est assorti d'un petit commentaire du Père Jamet : *« L'Eglise est une, mais unité n'est pas uniformité ; le chrétien reste l'homme d'un temps, d'une race, d'une civilisation ; il veut traduire sa joie, sa peine, sa prière, sa pénitence dans les mots, les gestes, les images qui le touchent. Ce sont les évêques africains et asiatiques qui ont le plus insisté sur cette adaptation. Pourquoi imposer à l'Africain, chanteur et danseur, ou à l'Oriental discret et contemplatif, notre liturgie si profondément marquée par le génie occidental ? Il y a une part immuable dans la liturgie et tout en s'adaptant, la liturgie doit sauvegarder la noblesse de la prière de l'Eglise et son harmonie à travers le monde, d'où **une mise en garde contre les initiatives individuelles et les innovations aventureuses**. Aussi le Concile a donné pouvoir aux conférences épiscopales d'assurer cette adaptation ».*

La Communauté a commencé à entrer dans l'esprit du Concile par le formulaire de prières et par les méditations nouvelles qui s'inspirent des fêtes et des temps liturgiques. La vie de prière, cependant, n'est pas enfermée dans les limites de la liturgie. *« Chercher dans la liturgie, écrit le Père Jamet, une efficacité d'enseignement, d'engagement, de rassemblement, aimer le coude à coude fraternel d'une célébration communautaire, éprouver une émotion collective, c'est risquer de passer à côté de l'essentiel, qui est le silence intérieur, la liberté de la contemplation, pour entrer, par la foi, dans le mystère et la communion avec Dieu. C'est l'oraison qui prépare la participation consciente, active et fructueuse à la liturgie. »*

Quelques directives pratiques émanant de l'Instruction terminent ce grand exposé de la réforme liturgique : que la formation liturgique soit donnée à tous les membres des états de perfection, hommes et femmes. Avez-vous dans vos maisons le souci de cette formation ? - Dans les jours qui précéderont l'entrée en vigueur du texte, se préparer en se procurant missels ou livrets indispensables. Dans des réunions communautaires, relire le texte de l'Instruction et essayer ensemble de comprendre la signification de tel ou tel changement.

- Dans les maisons qui ont un aumônier, les Sœurs n'oublieront pas que c'est l'aumônier qui a l'autorité pour tout ce qui regarde le culte et la liturgie. Il a l'obligation de se conformer aux directives épiscopales.

- Avant de faire des modifications à la chapelle et à l'autel, consulter l'autorité ecclésiastique compétente.

- La veille des dimanches, préparer ensemble la messe du lendemain.

Et voici le billet spirituel du Père Jamet : *« Que la liturgie qui est rassemblement du peuple de Dieu autour du Christ soit pour nos maisons, source d'union des pensées et des cœurs ».*

Pour Mère Guillemin, la liturgie ne doit pas seulement être célébrée sur les autels de prière mais sur l'autel vivant des cœurs. Elle a une dimension intérieure et spirituelle et, lorsque l'Eglise célèbre la liturgie, le Christ est réellement présent. La réforme liturgique recommande qu'on célèbre la Liturgie des Heures de façon communautaire et solennelle. Il faut donc apprendre à célébrer. La Conférence des Supérieurs Majeurs de France a pris des mesures de formation concernant l'Office divin. Une session fut organisée à Angers réunissant les ordres religieux contemplatifs et ceux ayant des activités apostoliques. La Compagnie a été présente avec deux Sœurs de la Maison-Mère et deux Sœurs de la Centrale des Œuvres. Le thème général : « Importance de la Liturgie des Heures ou Office divin » était très vaste puisqu'il portait de la sanctification de la journée, des éléments de la Liturgie des Heures aux différentes célébrations du cycle annuel. Conférences, approfondissement des thèmes de la Constitution de la Liturgie, application pratique des thèmes et surtout étude des psaumes remplissaient les journées.

Pour la Compagnie, il y a matière à réflexion. C'est nouveau mais hautement apprécié. C'est encore le Père Jamet qui viendra au secours des Sœurs de la Maison-Mère. A la salle de retraite, il

expliquait la structure de l'Office avec ses lois propres, la psalmodie, la lecture brève. Il n'a pas craint de venir plusieurs fois pour les répétitions. Les pensées de Mère Guillemin vont plus loin. Ce sont de vrais bouleversements pratiques pour les Sœurs. Pour y remédier, aller dans progressivement dans le sens du possible dans la fidélité, elle institua une **Commission de liturgie** pour faciliter la participation, la compréhension qui demande toujours un effort, effort sans cesse repris de foi, d'attention, de recueillement. C'est encore le Père Jamet qui sera le Président et Sœur Rocha, Conseillère générale pour la langue portugaise, qui veillera au déroulement des séances. Il n'y avait pas que la Liturgie des Heures, matin et soir, il y avait aussi la messe, les Sacrements et les « dévotions ». Les Sœurs s'exprimaient. Il fallait trouver des solutions pour rester dans notre vocation, d'autant plus que le travail d'application de la réforme liturgique demandait du temps et des cerveaux. Le renouveau, tel qu'il était prévu, ne pouvait s'accomplir par l'observation mécanique d'un certain nombre de prescriptions ; une éducation et une formation étaient nécessaires.

La Commission de liturgie travailla hardiment. Les Sœurs de la Maison-Mère s'ouvrirent à l'échange. Ainsi toutes les pratiques habituelles furent mise en question : les fêtes, les neuvaines, le chapelet, le salut du Saint-Sacrement, les chants, la musique. Il fallait trouver les moyens pour la Compagnie. Mère Guillemin parla aux retraites, dans les sessions pour informer, expliquer et apaiser les esprits inquiets. Plus tard, les Fiches documentaires de la Centrale des Œuvres donnèrent tous les mois un texte qui permettait aux Sœurs de bien comprendre les étapes, les variétés des célébrations liturgiques et les nouveautés.

Partout, dans le monde, les Sœurs profitèrent de l'enseignement de leurs évêques, des décisions dans le temps, « *mais pour tous, ce qui est attendu, c'est un changement de mentalité, une véritable éducation nouvelle de notre vie liturgique dans un grand effort commun, généreux et discipliné* » (Episcopat français 1964).

Ce 4 décembre 1963 est une date historique qui inaugure une ère nouvelle dans la prière et la vie de l'Eglise. Les Supérieurs de la Compagnie ont compris l'enjeu et pris les mesures nécessaires. Pour terminer les explications qui précèdent, voici un exemple.

Avril 1964 : A Ballainvilliers se terminait une des sessions de catéchèse en vue de la formation pour obtenir le diplôme national de catéchiste. « *Filles de la Charité, catéchiste par vocation selon saint Vincent* » disait le Père Diebold. Comment utiliser tout cela, le faire connaître, réfléchir ensemble sur les graves problèmes que pose la catéchèse à la catéchèse d'aujourd'hui ? La réponse se trouve dans l'invitation faite par Mère Guillemin aux 320 Filles de la Charité au 4^{ème} Congrès national de l'Enseignement Religieux se déroulant à Paris. « Comment parler de Dieu à l'homme d'aujourd'hui ? », tel fut le thème. Le oui de participation à la proposition fut enthousiaste. Et il y eut « un lendemain de congrès » à la Maison-Mère avec la présence du Père Slattery, Supérieur général venu de Rome, Mère Guillemin et le Conseil général, les Visitatrices, les Directeurs provinciaux et les congressistes. Il ne s'agira pas de regarder avec satisfaction le chemin parcouru, mais de donner la certitude que nous avons à examiner ensemble, avec calme et lucidité, une situation apostolique difficile par manque d'information et de conversion.

La messe fut célébrée par le Père général, animée par le Père Vanstenkiste, professeur de liturgie et d'Ecriture Sainte, sous-directeur du Scholasticat de Saint Lazare, dirigeant les chants et les prières en commun. La matinée était consacrée à la catéchèse, l'après-midi à la liturgie.

La catéchèse dans la mission d'une Fille de la Charité, tel fut le sujet traité par le Père Diebold, professeur d'Ecriture Sainte au grand Séminaire de Verdun, membre des cadres de l'Institut Supérieur de Pastorale catéchétique de Paris. Des carrefours ont suivi l'exposé et la mise en commun fut d'un très grand intérêt. Elle révélait en particulier le souci profond de toutes les Sœurs de faire connaître Dieu à un monde difficile. Mère Guillemin remarqua en particulier, au cours des conclusions, le désir manifesté par les Sœurs de toujours mieux connaître la doctrine à enseigner.

L'après-midi réunit de nouveau les participants pour entendre le Père Vanstenkiste présenter la nouvelle Constitution conciliaire sur la Liturgie : l'explication des sept chapitres est un peu austère, mais l'esprit qui les anime est si bien dégagé à la suite de cette étude, que l'auditoire se sent plus prêt que jamais à entrer de tout cœur dans les réformes annoncées. « *Vatican II nous oblige à un changement de mentalité : là est le véritable enjeu de la Constitution. Si l'aggiornamento, la mise à jour de la Liturgie, ne devait consister qu'en un ravalement de la façade des rites, elle serait vaine. La véritable mise à jour est spirituelle et c'est elle qui mérite avant tout notre attention* ».

A cette conférence, Monsieur le Chanoine Honoré, aujourd'hui le Cardinal Jean Honoré, à l'époque Directeur du Centre National d'Enseignement Religieux, était présent. En quelques mots pleins de cordialité, il exprima sa sympathie pour la double famille ainsi que la confiance qu'il mettait en elle.

La journée se termina en la Chapelle de saint Lazare. Le Père Vanstenkiste permit à chacune des Sœurs d'entendre encore une fois, l'appel du Seigneur à ceux qu'il veut bien choisir : « J'entendis la voie du Seigneur qui disait : Qui enverrai-je ? Et je répondis : Me voici, envoie-moi »¹⁹.

AGGIORNAMENTO... APPLICATION DES TEXTES CONCILIAIRES

Le 6 août 1966, le Pape Paul VI signait le document *Ecclesiae Sanctae* établissant de nouvelles lois et de nouvelles réglementations répondant aux besoins suscités par le Concile dans les nouveaux champs d'apostolat. Les nouvelles règles contiennent les points particuliers de la vie religieuse à adapter et à rénover et entreront en vigueur le 11 octobre 1966.

Pour mémoire, quelques critères de rénovation signalés dans le document permettront de mieux comprendre le but et l'obligation de la révision des Constitutions que Mère Guillemin mettra en route parce que considérée comme une obligation faite par l'Eglise aux Instituts religieux du monde entier « pour entreprendre dans chaque Institut cette rénovation adaptée, un chapitre général spécial, ordinaire ou extraordinaire, se réunira dans les deux ou trois années à venir... » (P.C. n°3).

Les critères de la rénovation adaptée selon *Ecclesiae Sanctae*

15. Les normes et l'esprit auxquels doit correspondre cette rénovation doivent être puisés non seulement dans le Décret *Perfectae Caritatis*, mais encore dans les autres documents du Concile de Vatican II, principalement dans les chapitres V et VI de la Constitution dogmatique *Lumen Gentium*.

16. Les Instituts veilleront à ce que les principes formulés au n°2 du Décret *Perfectae Caritatis* inspirent réellement le renouveau de leur propre vie religieuse.

A cet effet,

1) l'étude et la méditation de l'Évangile et de toute l'Écriture Sainte sera plus fortement stimulée chez tous les Religieux, dès le noviciat. On veillera également à ce qu'ils participent de la meilleure manière au Mystère et à la vie de l'Eglise.

2) la doctrine de la vie religieuse sera approfondie et présentée sous ses divers aspects, théologique, historique, canonique, etc.

3) pour le bien même de l'Eglise, les Instituts s'appliqueront à connaître véritablement l'esprit de leur origine, afin de le conserver fidèlement dans les adaptations à décider, de purifier leur vie religieuse des éléments étrangers et de la libérer de ce qui est désuet.

17. Est à tenir pour désuet ce qui ne constitue pas la nature et les fins de l'Institut et qui, ayant perdu sa signification et son efficacité, ne favorise plus réellement la vie religieuse, compte tenu cependant du témoignage que doit par sa fonction présenter l'état religieux.

18. Le système de gouvernement sera tel que « Chapitres et Conseil..., chacun à leur manière, expriment la participation et l'intérêt de tous les Religieux au bien de toute la Communauté » (*Perfectae Caritatis*, n° 14), ce qui se réalisera surtout si les Religieux ont une part vraiment effective dans le choix de leurs membres à élire. Il sera aussi tel que l'exercice de l'autorité en devienne plus efficace et plus aisé, selon les nécessités de l'époque actuelle. C'est pourquoi aux divers échelons, les Supérieurs seront munis des pouvoirs opportuns, de manière à éviter les recours inutiles ou trop fréquents aux autorités supérieures.

19. La rénovation adaptée ne peut d'ailleurs s'opérer une fois pour toutes. Elle doit en quelque sorte être sans cesse entretenue par la ferveur des Religieux ainsi que par la sollicitude des Chapitres et des Supérieurs.

¹⁹ (Is 7, 8)

Ces textes ne donnent pas de formulations que l'on pourrait utiliser directement pour les Constitutions ; ils tracent des pistes et ouvrent à un esprit nouveau le travail de rénovation. Il est conseillé d'utiliser aussi les documents pontificaux, les documents historiques et spirituels à chaque Institut. A cet effet, baser toute adaptation sur une profonde rénovation spirituelle à laquelle on doit attribuer le rôle principal, même dans le développement des œuvres, c'est bien ce qu'entendait Paul VI lorsqu'il dit aux Filles de la Charité réunies à Rome en 1965 en Assemblée d'Affaires : « *Filles de Dieu et Fille de l'Eglise, vous entendez être fidèles à votre vocation de servir Dieu dans les Pauvres ... et vous ressentez plus que jamais la nécessité de vous revêtir de l'esprit du Christ et de vivre le Christ dans ses mystères ... c'est cette fidélité même et votre souci de porter aux pauvres le convaincant témoignage de la charité de l'Eglise qui vous amènent aujourd'hui à réviser votre Coutumier et à adapter les structures et les méthodes de formation de vos Sœurs ... c'est là votre fidélité essentielle, c'est ce qu'ont voulu saint Vincent et sainte Louise de Marillac* ».

AGGIORNAMENTO – FORMATION

« ... Tout au long de leur existence, les sujets auront à cœur de compléter avec soin leur culture spirituelle, doctrinale et technique et, dans la mesure du possible, les Supérieurs leur en procureront l'occasion, les moyens et le temps nécessaire ». (P.C. n°18). Lorsqu'on lit attentivement ce n° 18 du décret sur l'Adaptation et le Renouveau de la vie religieuse, on est convaincu de la nécessité d'une vraie formation toute tendue vers l'épanouissement des talents naturels et surnaturels, ayant comme support une authentique formation doctrinale, apostolique et technique et que chacun devrait parfaire sa vie durant.

Ce qui implique chez les responsables de formation une grande largeur de vue, en même temps que certaines qualités humaines et chrétiennes. Il s'agit d'envisager la personne dans sa totalité tout à la fois consacrée au Seigneur et engagée dans la vie des hommes. La perfection de la Fille de la Charité exige donc qu'elle soit inséparablement en recherche d'une plus grande union à Dieu et d'une plus grande compétence humaine. C'est ainsi qu'elle deviendra le signe de l'Eglise : Eglise de Dieu et Eglise des hommes.

Toutes ces considérations font partie des préoccupations de Mère Guillemin depuis plus de dix ans : ne plus se contenter d'opérer par pure charité sans la compétence suffisante. La formation des sujets doit donc couvrir les domaines spirituel, apostolique, doctrinal et technique. Il apparaît aussi l'absolue nécessité d'une formation religieuse adulte basée sur le sens de la responsabilité personnelle. N'a-t-elle pas évoqué cette situation de formation future aux évêques à Rome pendant le Concile ? Aboutir à donner aux religieuses une vraie conscience vraiment profonde, à la fois de leur place propre dans le peuple de Dieu avec ses rudes exigences de pauvreté spirituelle et de leur communion au monde avec les exigences du dialogue, de compétence qui en découlent, n'est-ce pas là le défi spirituel de la vie religieuse contemporaine ?

DES PROJETS ... AUX ACTES

L'action apostolique n'est pas un simple travail d'amateur, elle requiert une formation adéquate. Dès la fondation de la Centrale des Œuvres, Mère Guillemin envisageait les deux aspects inséparables : formation technique, scientifique, culturelle et, en même temps, développer au même niveau les connaissances doctrinales et religieuses « aimer Notre Seigneur Jésus-Christ comme la source et le modèle de toute charité, le servant corporellement et spirituellement en la personne des pauvres, soit malades, soit enfants, soit prisonniers ou autres qui, par honte, n'osent faire paraître leurs nécessités » (Règles communes 1,1). Ce texte parle de lui-même pour provoquer une réponse de la part des formateurs.

Il est impossible de présenter toutes les réalisations de l'avant Concile ou, à la suite, des obligations de *Ecclesiae Sanctae*. Sessions, congrès, formation de longue durée à tous les niveaux apostoliques, informations ponctuelles dans les Fiches documentaires devaient persuader chaque Sœur du sérieux de la formation.

SESSION DES SŒURS SERVANTES

A l'occasion du tricentenaire de la mort de nos saints Fondateurs, une session réunit à Paris 435 Sœurs Servantes, des Visitatrices ou Sœurs Servantes des Provinces suivantes : Allemagne, Belgique, Espagne, Grande Bretagne, Hollande, Portugal, Suisses.

Valeurs essentielles, valeurs d'aujourd'hui sont remises en lumière par les Lazaristes et quelques spécialistes dont Mgr Garonne, Mgr de Bazelaire et le Père Rochet pour découvrir comment ces valeurs sont vécues aujourd'hui. Rechercher ensemble ce que le Christ attend de la petite Compagnie aujourd'hui – se mettre à l'écoute de l'Eglise qui nous transmet de multiples appels et nous désigne des champs d'action préférentiels – enfin situer notre vocation de charité dans des perspectives plus ecclésiales, plus évangéliques que jamais.

Le travail avait commencé dans toutes les maisons bien avant la rencontre, par un courant de prière, par des lectures spécialisées destinées à mettre dans l'ambiance Sœurs Servantes et compagne. Circulaires, articles des Echos, plans de catéchisme entre nous, ramenaient sans cesse aux enseignements, aux exemples de saint Vincent et de sainte Louise comme à une source toujours jaillissante. Plus de 8000 messes ont été célébrées « chez nous » dit la chronique de la Maison-Mère pour que s'accroisse encore l'esprit de charité. Dans un temps où tout est remis en cause, la session fut la réponse pour un travail d'approfondissement, un éclairage sur les difficultés actuelles, sur les multiples problèmes que pose l'évangélisation dans le monde d'aujourd'hui.

L'organisation et la préparation du déroulement de la session étaient l'œuvre de Mère Guillemin avec la bénédiction des Supérieurs Majeurs²⁰.

SESSIONS SPECIALISEES **Lieux : Maison-Mère et Ballainvilliers**

Le champ des sessions spécialisées est immense. L'esprit dans lequel la Compagnie a cherché à s'établir dès son origine est l'esprit de l'Evangile. C'est dans un regard constamment porté sur le Christ vivant au milieu des hommes que saint Vincent nous invite à nous engager. La réponse première à l'appel de Dieu a été un acte de foi. Il doit être prolongé et vécu chaque jour dans les détails d'une existence que les nécessités matérielles, les obligations professionnelles, les courants de pensées risquent d'envahir.

Saint Vincent ne dissocie pas « mission » et « charité », mais les Filles de la Charité sont formées à la mission. « *Voyez-vous, mes chères Sœurs, vous ne pouvez pas être toutes l'une comme l'autre ; les unes sont propres aux malades et les autres aux écoles. Il appartient aux supérieurs de regarder à quoi vous êtes propres* ». Dans un autre entretien avec les Sœurs, saint Vincent spécifie : « *... c'est une chose nécessaire que les Filles de la Charité instruisent les pauvres des choses nécessaires à salut ; et pour cela, il faut qu'elles soient instruites premièrement elles-mêmes avant que de pouvoir enseigner aux autres* »²¹.

Le besoin de formation s'exprime sous différentes formes. Il se traduit par un désir de retourner aux sources de la foi : connaissance de la Bible, des Pères de l'Eglise, réflexion théologique. La prise en charge de tel ou tel service dans l'Eglise : catéchèse, liturgie, préparation aux sacrements, formes diverses d'animation a fait naître le désir d'une formation plus spécifique à telle ou telle tâche.

Le terrain est prêt, les sessions de catéchèse permettront aux Sœurs de se former en vue d'une plus grande responsabilité.

(A suivre)

Sœur Claire HERRMANN
Service des Archives

²⁰ Le supplément de l'Echo n° 11 – décembre 1960 donne tout le déroulement de la session

²¹ Coste X, 627

Table des matières 2007

VIE SPIRITUELLE

• SUPERIEURS GENERAUX

Père Gregory GAY

Lettres

• Construire des relations affectueuses.....	janv.-février	3
• Carême 2007.....	mars-avril	83
• Bonne fête de sainte Louise.....	mars-avril	88
• Lâcher prise et se laisser conduire par Dieu (Conférence donnée à la Maison-Mère le jour de la Rénovation 2007)	mars-avril	90
• Avent 2007.....	nov.-décembre	370

Mère Evelyne FRANC

Lettres

• Lettre du 1 ^{er} janvier 2007.....	janv.-février	7
• Lettre du 2 février 2007.....	mars-avril	74
• Lettre du 4 juin 2007.....	juillet-août	218
• Lettre du 15 juin 2007.....	juillet-août	220
• Lettre du 13 juillet 2007.....	juillet-août	223
• Lettre du 15 août 2007.....	juillet-août	225
• Lettre du 24 novembre 2007.....	nov.-décembre	374

Visites

• Province du Venezuela, le 15 janvier 2007 Sœur Bérénice Jiménez, correspondante des Echos.....	janv.-février	34
• Province de Saint Louis (USA), le 12 novembre 2006 Sœur Marie-Thérèse Sedgwick, Fille de la Charité.....	mai-juin	172
• Province d'Amazonie (Brésil), le 15 février 2007 Sœurs A. Sampaio Bentes et M.R da Mata Dias, Filles de la Charité....	juillet-août	248
• Province du Portugal, le 13 avril 2007 Sœur Isabel Silva Alvez, correspondante des Echos.....	sept.-octobre	327
• Province de Naples, le 18 avril 2007 Sœur Cecilia Di Giuseppe, correspondante des Echos.....	sept.-octobre	330
• Province de Cali (Colombie), le 14 septembre 2007 Sœurs Gloria Aguirre et Ana Parra, Filles de la Charité.....	nov.-décembre	398
• Province de Turin, le 18 octobre 2007 Sœur Adèle Bollati, Fille de la Charité.....	nov.-décembre	401

Père Javier Alvarez

Conférences

• Renforcer l'appartenance Conférence donnée à la Maison-Mère pour la préparation à la Rénovation 2007	mars-avril	93
• « Prophétie et espérance, maintenant et partout » Réflexion pour les prochaines Assemblées domestiques.....	mai-juin	146
• L'accompagnement spirituel	juillet août	227
• La mission partagée	nov.-décembre	378

Pistes pour la reprise spirituelle

• Les mains de Dieu et les nôtres.....	janvier-février	11
• Les mesures de l'Esprit.....	mars-avril	106
• Le langage des paraboles	sept.-octobre	298
• « Vous donc, priez ainsi : Notre Père » (Mt 6, 9-13).....	nov.-décembre	393

• ECRITS

- La charité de Jésus crucifié presse Marie de devenir Mère de l'Eglise, Servante de tous les hommes

Sœur Anne Prévost, Fille de la Charité.....	janv.-février	15
---	---------------	----

DEFIS ACTUELS

• Introduction	janv.-février	21
• L'hospitalité		
Père Richard McCullen, cm	janv.-février	23
• L'hospitalité		
Père Richard McCullen, cm	mai-juin	161
• L'universalité de la personne		
Professeur Henri Joyeux.....	juillet-août	241
• L'universalité de la personne		
Professeur Henri Joyeux.....	sept.-octobre	305

ACTUALITÉS DES PROVINCES

• DESIGNATION DES VISITATRICES ET NOMINATION DES DIRECTEURS

Visitatrices

• Afrique du Nord	janv.-février	32
• Haïti	janv.-février	32
• Pérou	janv.-février	32
• Saint Louis (USA).....	janv.-février	32
• Barcelone.....	janv.-février	33
• Emmitsburg	sept.-octobre	324
• Gijon.....	sept.-octobre	324
• Bolivie	sept.-octobre	324
• Madrid Santa Luisa.....	sept.-octobre	324
• Cameroun.....	sept.-octobre	324
• Afrique Centrale.....	sept.-octobre	324
• Nigeria.....	sept.-octobre	325
• Thaïlande.....	sept.-octobre	325
• Région d'Albanie.....	sept.-octobre	325
• Chine.....	sept.-octobre	325
• France Nord.....	sept.-octobre	325
• France Sud.....	sept.-octobre	325
• Cracovie.....	sept.-octobre	325
• Amazonie.....	sept.-octobre	325
• Îles Canaries.....	sept.-octobre	325
• Portugal.....	sept.-octobre	325
• Erythrée.....	sept.-octobre	325
• Pays-Bas.....	sept.-octobre	325
• Equateur	sept.-octobre	326

Directeurs

• Bolivie.....	janv.-février	33
• Pérou.....	janv.-février	33
• Allemagne.....	janv.-février	33
• Australie.....	janv.-février	33
• Cameroun.....	janv.-février	33
• Argentine et Paraguay.....	janv.-février	33
• Région d'Albanie.....	janv.-février	33
• Varsovie.....	mars-avril	111
• Grande Bretagne	mars-avril	111
• Nigeria.....	sept.-octobre	326
• Pays-Bas.....	sept.-octobre	326
• Granada.....	sept.-octobre	326
• France Nord.....	sept.-octobre	326
• Suisse	sept.-octobre	326
• Mexique	sept.-octobre	326
• Rome	sept.-octobre	326
• Sienne	sept.-octobre	326
• Proche-Orient	sept.-octobre	326
• Pamplona	sept.-octobre	326

• VISITES DES SUPERIEURS

• Mère Evelynne Franc et Sœur Blanca Libia Tamayo, Conseillère générale : Visite de la Province du Venezuela, le 15 janvier 2007 Sœur Bérénice Jiménez, correspondante des Echos.....	janv.-février	34
• Mère Evelynne Franc et Sœur Margaret Barrett, Assistante générale : Visite de la Province de Saint Louis (USA), le 12 novembre 2006 Sœur Marie-Thérèse Sedgwick, Fille de la Charité.....	mai-juin	172
• Mère Evelynne Franc et Sœur Marlène Rosa, Conseillère générale, Visite de la Province d'Amazonie (Brésil), le 15 février 2007 Sœurs A. Sampaio Bentes et M.R da Mata Dias, Filles de la Charité....	juillet-août	248
• Mère Evelynne Franc et Sœur Marlène Rosa, Conseillère générale Visite de la Province du Portugal, le 13 avril 2007 Sœur Isabel Silva Alvez, correspondante des Echos.....	sept.-octobre	327
• Mère Evelynne Franc et Sœur Mariarosa Camminati, Conseillère générale : Visite de la Province de Naples, le 18 avril 2007 Sœur Cecilia Di Giuseppe, correspondante des Echos.....	sept.-octobre	330
• Mère Evelynne Franc et Sœur Blanca Libia Tamayo, Conseillère générale : Visite de la Province de Cali (Colombie), le 14 septembre 2007 Sœurs Gloria Aguirre et Ana Parra, Filles de la Charité.....	nov.-décembre	398
• Mère Evelynne Franc et Sœur Mariarosa Camminati, Conseillère générale : Visite de la Province de Turin, le 18 octobre 2007 Sœur Adèle Bollati, Fille de la Charité.....	nov.-décembre	401

• LES FILLES DE LA CHARITE ET LES NATIONS UNIES

• Obtention pour la Compagnie, du Statut consultatif Auprès du Conseil économique et social de l'ONU.....	janvier-février	58
• Les Filles de la Charité et les Nations Unies Sœur Germaine Price, Fille de la Charité	nov.-décembre	403

• VIE DES PROVINCES

AFRIQUE

Afrique Centrale

• Visite de Sœur Juana Elizondo Sœurs C. Nsayisenga et S. Mujawamariya, Filles de la Charité	janvier-février	41
• 25 ans de vocation (Nouvelles Brèves).....	janvier-février	59
• Adeline, une petite sainte Les Filles de la Charité de Nemba.....	mai-juin	185
• Prix « Servitor Pacis » 2007 (Nouvelles Brèves)	juillet-août	258
• Désignation à nouveau de la Visitatrice.....	sept.-octobre	324

Afrique du Nord

• Désignation à nouveau de la Visitatrice.....	janvier-février	32
--	-----------------	----

Cameroun

• Désignation de la Visitatrice.....	sept.octobre	324
• Nomination du Directeur Provincial	janvier-février	33

Erythrée

• Désignation de la Visitatrice.....	sept.-octobre	325
--------------------------------------	---------------	-----

Nigeria

• Visite du Père Grégory Gay, Supérieur général Sœur A. Ezedimbu et B. Onuoha, Filles de la Charité.....	mars-avril	16
• Désignation à nouveau de la Visitatrice.....	sept.-octobre	325
• Nomination du Directeur Provincial	sept.-octobre	326

AMERIQUE DU NORD

Albany, New York

• Première Rencontre interprovinciale		
---------------------------------------	--	--

Sœurs Margaret Scally et Margaret Quinn, Filles de la Charité.....	nov.-décembre	413
Emmitsburg		
• Désignation de la Visitatrice	sept.-octobre	325
Saint Louis		
• Désignation de la Visitatrice.....	janvier-février	32
• Visite de Mère Evelyne Franc et de Sœur Margaret Barrett, Assistante générale, le 12 novembre 2006		
Sœur Marie-Thérèse Sedgwick, Fille de la Charité.....	mai-juin	172
AMERIQUE LATINE		
• Session vincentienne pour les Sœurs d'Amérique Latine et des Caraïbes - Paris : 3 juillet-27 août 2007		
La Commission de rédaction	nov.-décembre	409
Amérique Centrale		
• Un événement toujours bien présent dans nos cœurs (Nouvelles Brèves).....	mars-avril	125
Argentine		
• Nomination du Directeur Provincial	janvier-février	33
Brésil		
<i>Amazonie</i>		
• Visite de Mère Evelyne Franc et Sœur Marlène Rosa, Conseillère générale, le 15 février 2007		
Sœurs A. Sampaio Bentes et M.R da Mata Dias, Filles de la Charité...	juillet-août	248
• Désignation de la Visitatrice.....	sept.-octobre	325
<i>Belo Horizonte</i>		
• Envoyée en mission à Cabaça (Etat du Minas Gerais)		
Sœur Heloisa Helena, Fille de la Charité.....	sept.-octobre	333
<i>Curitiba</i>		
• 80 ans du Séminaire de Curitiba		
L'équipe de formation du Séminaire	sept.-octobre	336
<i>Fortaleza</i>		
• 17è Rencontre des Conseils interprovinciaux du Brésil et clôture de l'année jubilaire de la Province de Fortaleza		
Sœur DiJesu Pinto, correspondante des Echos	sept.-octobre	339
<i>Récife</i>		
• Béatification de Sœur Lindalva, le 2 décembre 2007.....	sept.-octobre	346
Bolivie		
• Désignation de la Visitatrice.....	sept.-octobre	324
• Renomination du Directeur Provincial	janvier-février	33
Colombie		
<i>Cali</i>		
• Redynamiser la fidélité des Sœurs et la pastorale des vocations		
Sœur Lucia Gomez, correspondante des Echos.....	mai-juin	179
• Un programme de développement pour les employés de la maison provinciale		
Sœur Lucia Gomez, correspondante des Echos.....	mai-juin	181
• Visite de Mère Evelyne Franc et de Sœur Blanca Tamayo		
Conseillère générale, le 14 septembre 2007		
Sœurs Gloria Aguirre et Ana Parra, Filles de la Charité.....	nov.-décembre	401
Equateur		
• Désignation de la Visitatrice.....	sept.-octobre	326
Haïti		

• Désignation de la Visitatrice.....	janvier-février	32
Mexique		
• Renomination du Directeur Provincial pour trois ans.....	sept.-octobre	326
Paraguay		
• Nomination du Directeur Provincial	janvier-février	33
Pérou		
• Désignation à nouveau de la Visitatrice.....	janvier-février	32
• Nomination du Directeur Provincial	janvier-février	33
• La tragédie du tremblement de terre Sœur Marina Melendez, Visitatrice	juillet-août	255
Venezuela		
• Visite de Mère Evelyne Franc et de Sœur Blanca Libia Tamayo, Conseillère générale, le 15 janvier 2007 Sœur Bérénice Jiménez, correspondante des Echos.....	janv.-février	34
 ASIE		
Chine		
• 1 ^{ère} Rencontre des Filles de la Charité du continent asiatique sur la migration : « <i>Appelées à construire ensemble un monde sans frontières</i> » Sœurs Teresa Mabasa et Violeta Cecilo, participantes.....	mai-juin	175
• Désignation de la Visitatrice.....	sept.-octobre	325
Japon		
• Le clin d'œil de Hiyo Sœur Mary Louise Osé, Fille de la Charité	sept.-octobre	345
Philippines		
• Projet Anislag pour la construction de maisons : « Un passage » Sœur Maria Teresa Mueda, Fille de la Charité	mars-avril	112
Proche-Orient		
• Nomination du Directeur Provincial	sept.-octobre	326
 EUROPE		
Allemagne		
• Renomination du Directeur Provincial	janvier-février	33
Belgique		
• La voix d'un détenu Extrait du Bulletin provincial (janvier-mars 2007).....	mai-juin	187
Espagne		
Barcelone		
• Désignation à nouveau de la Visitatrice.....	janvier-février	33
Gijon		
• Désignation à nouveau de la Visitatrice.....	sept.-octobre	324
Granada		
• Nomination du Directeur Provincial	sept.-octobre	326
Iles Canaries		
• Désignation à nouveau de la Visitatrice.....	sept.-octobre	325
Madrid Sainte Louise		
• Désignation à nouveau de la Visitatrice.....	sept.-octobre	324
Pamplona		
• Nomination du Directeur Provincial	sept.-octobre	326

France

France Nord

- Désignation de la Visitatrice..... sept.-octobre 325
- Renomination du Directeur Provincial pour trois ans sept.-octobre 326

France Sud

- Désignation de la Visitatrice..... sept.-octobre 325
- A Lourdes, la Vierge Marie, la catéchiste de Bernadette Soubirous
Mgr Jacques Perrier, évêque de Tarbes et Lourdes..... nov.-décembre 415

Grande Bretagne

- Renomination du Directeur Provincial mars-avril 111

Irlande

- Prix du « Maire de Dublin » 2007 (Nouvelles brèves)..... juillet-août 258
- Prix spécial du « Jury » 2007 (Nouvelles brèves)..... juillet-août 259

Italie

Provinces d'Italie

- Famille vincentienne d'Italie : « L'amour est possible » dans la mouvance de l'encyclique *Deus Caritas est*
Sœur Maria Ida, Fille de la Charité mars-avril 122
- Session de formation des jeunes Soeurs
Sœur Annamaria Corallo, Fille de la Charité sept.-octobre 342

Naples

- Une lumière dans la nuit (Nouvelles brèves)..... janvier-février 59
- Visite de Mère Evelyne Franc et de Sœur Mariarosa Camminati
Conseillère générale, le 18 avril 2007
Sœur Cecilia Di Giuseppe, correspondante des Echos..... sept.-octobre 330

Rome

- Prix du « Cœur d'Or » 2007 (Nouvelles brèves)..... juillet-août 259
- Nomination du Directeur Provincial sept.-octobre 326

Sienna

- 150 ans d'histoire des Filles de la Charité
Sœur Patricia Bin, Fille de la Charité janvier-février 37
- Renomination du Directeur Provincial pour trois ans..... sept.-octobre 326

Turin

- Sœur Angela et Scotland Yard (Nouvelles brèves)..... mars-avril 127
- Visite de Mère Evelyne Franc et de Sœur Mariarosa Camminati
Conseillère générale, le 18 octobre 2007
Sœur Adèle Bollati, Fille de la Charité..... nov.-décembre 401

Pays-Bas

- Désignation à nouveau de la Visitatrice..... sept.-octobre 325
- Renomination du Directeur Provincial pour trois ans sept.-octobre 326

Pologne

Chelmno

- Sœur Barbara Samulowska
Sœur Hanna Cybula, Visitatrice janvier-février 42

Cracovie

- Désignation de la Visitatrice..... sept.-octobre 325

Varsovie

- Nomination du Directeur Provincial mars-avril 111

Portugal

- Désignation de la Visitatrice..... sept.-octobre 325
- Visite de Mère Evelyne Franc et Sœur Marlène Rosa,
Conseillère générale, le 13 avril 2007

Sœur Isabel Silva Alvez, correspondante des Echos.....	sept.-octobre	327
Slovaquie		
• Au service des Sans-domicile-fixe Les Filles de la Charité de Kosice.....	mai-juin	183
Suisse-Turquie		
• La Province fête ses 50 ans ! Sœur Bernadette Porte, correspondante des Echos.....	mars-avril	119
• Renomination du Directeur Provincial pour trois ans	sept.-octobre	326
Région Albanie		
• Désignation de la Visitatrice.....	sept.-octobre	325
• Nomination du Sous-Directeur Provincial	janvier-février	33
• Une journée exceptionnelle à Durrës (Nouvelles brèves).....	mars-avril	126
En Ukraine		
1 ^{ère} Rencontre à Sinak des Sœurs en mission sur le territoire de l'ex-Union Soviétique Des participantes de la Rencontre	juillet-août	251
OCEANIE		
Australie		
• Renomination du Directeur Provincial	janvier-février	33
HISTOIRE DE LA COMPAGNIE		
Introduction		
Sœur Claire Herrmann, Service des Archives	janvier-février	60
Sources et Actualité		
• L'office de la cuisinière, vu par sainte Louise Sœur Aline Grodziski, Service des Archives.....	janvier-février	62
• Une correspondance originale entre Louise de Marillac et Monsieur Vincent Sœur Danièle Georges, Service des Archives.....	mars-avril	128
• Paroles remarquables Sœur Thérèse-Marie Chevalier, Service des Archives.....	mai-juin	189
Spécial Centenaire de la naissance de Mère Guillemin		
Mère Suzanne Guillemin, 1906-1968, Fille de Dieu, Fille de l'Eglise, Supérieure générale de la Compagnie		
• I – Suzanne Guillemin, Fille de la Charité Sœur Claire Herrmann, Service des Archives	janv.-février	66
• II – Au service de la Compagnie Sœur Claire Herrmann, Service des Archives	mars-avril	133
• III – Le généralat Sœur Claire Herrmann, Service des Archives	mai-juin	198
• IV - Mère Guillemin et le Concile Vatican II Sœur Claire Herrmann, Service des Archives	juillet-août	260
• V – Mère Guillemin et le Concile Vatican II (suite) Sœur Claire Herrmann, Service des Archives	sept.-octobre	348
• VI – Période postconciliaire Sœur Claire Herrmann, Service des Archives	nov.-décembre	418
Couverture		
• Quelques maximes de Louise de Marillac.....	janv.-février	
• Lettre de M. Vincent à Anne Hardemont, à Hennebont.....	mars-avril	
• J'ai regardé mon Sauveur Crucifié.....	mai-juin	
• Plan de la conférence de Mère Guillemin aux évêques de France..	juillet-août	
• Les 16 décisions du Concile Vatican II	sept.-octobre	